

EAU ET ASSAINISSEMENT



DIRECTIVES PDNA VOLUME B



TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	1
■ PROCESSUS D'ÉVALUATION	2
■ DONNÉES DE RÉFÉRENCE ET SITUATION AVANT LA CATASTROPHE	5
■ ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE CATASTROPHE	14
■ ESTIMATION DE LA VALEUR DES EFFETS D'UNE CATASTROPHE	19
■ ÉVALUATION DE L'IMPACT D'UNE CATASTROPHE	23
■ LIENS INTERSECTORIELS ET THÈMES TRANSVERSAUX	25
■ STRATÉGIE DE RELEVEMENT SECTORIELLE	30
■ STRATÉGIE DE RELEVEMENT SECTORIELLE	32
■ MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELEVEMENT	36
■ OUTILS DE SUIVI	37
■ RÉFÉRENCES	40
■ ANNEXES	41

INTRODUCTION

Le taux de mortalité est étroitement corrélé à la prévalence des maladies infectieuses, laquelle dépend fortement de la qualité de l'eau consommée et de l'accès à des services d'assainissement adaptés. Dans des circonstances normales, l'utilisation de méthodes inadaptées de traitement des déchets a des répercussions négatives sur la santé de la population. L'évacuation et le traitement des déchets humains aux fins de blocage de la transmission des maladies infectieuses sont encore plus importants en cas de catastrophe, et constituent une priorité de santé publique. Les programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), s'ils offrent une accessibilité et une couverture suffisantes, peuvent contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités.

Le présent chapitre est principalement destiné aux membres de l'équipe d'évaluation en charge du secteur WASH. Il présente la portée des évaluations WASH et décrit les difficultés, les obligations et les limites associées. Il vise également à offrir aux gouvernements nationaux ainsi qu'aux autorités compétentes et à leurs représentants une meilleure compréhension du besoin d'évaluation après une catastrophe, dans l'optique de faciliter leur participation et leur contribution au processus d'évaluation. Selon le contexte institutionnel local, l'équipe d'évaluation pourra être amenée à partager son expertise avec les équipes des secteurs Social et Infrastructures, qui collaborent étroitement avec les sous-secteurs Logement, Santé et Éducation. En effet, le système de comptabilité nationale, sur lequel repose la mise en œuvre du programme dans les différents secteurs, ne comporte pas toujours de composante dédiée au programme WASH, lequel est alors affecté aux infrastructures ou aux affaires sociales. Toutefois, pour préserver la cohérence entre les dimensions techniques, matérielles et sociales du secteur WASH, l'équipe d'évaluation doit régulièrement se réunir et/ou échanger les informations recueillies au cours de l'évaluation.

Le relèvement rapide de l'accessibilité des services WASH constitue l'une des interventions essentielles en vue de stabiliser l'état de santé des populations et, à plus long terme, d'aider les communautés à reprendre une vie normale. Le relèvement des infrastructures et des services dans les communautés sinistrées recrée les liens intercommunautaires. La participation des communautés locales au processus favorise la reprise et les aide à reprendre leur destin en main. Le rétablissement des prestations de services implique le relèvement d'autres composantes du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, telles que les opérations et la maintenance, la restauration de la réglementation aux fins de gestion et le suivi continu afin de contrôler l'efficacité des interventions auprès des bénéficiaires ciblés et en réponse aux besoins définis.

Une catastrophe peut être considérée comme une opportunité de changement: la phase de relèvement de la prestation de services peut être l'occasion de rechercher des solutions plus durables à des problèmes antérieurs ou récurrents et d'améliorer la mise à disposition et l'accessibilité des services WASH au sein des populations urbaines et rurales. Pour cela, il peut convenir d'élaborer une stratégie de relèvement, afin d'orienter la reprise et l'amélioration du développement économique et humain. L'examen minutieux des conditions générales antérieures à la catastrophe, la collecte des données à la fois participative et documentée et la création d'un plan de relèvement abouti peuvent permettre de répondre aux besoins en matière de reconstruction et de résoudre les problèmes récurrents du secteur WASH grâce à l'identification de leurs causes sous-jacentes (techniques, culturelles, sociales ou en lien avec la gouvernance) afin de réduire la vulnérabilité du secteur et les risques futurs et de créer la résilience nécessaire pour faire face à d'autres événements.



PROCESSUS D'ÉVALUATION

Étant donné leur dimension multisectorielle, les thématiques liées au secteur WASH peuvent s'inscrire dans trois secteurs principaux définis dans la méthodologie PDNA: le secteur Social, le secteur Productif et le secteur Infrastructures. Aux fins du présent guide, compte tenu de l'importance des infrastructures d'eau et d'assainissement, les informations relatives aux infrastructures WASH sont généralement collectées par les équipes du secteur Infrastructures et intégrées à celui-ci. Cela comprend le sous-secteur de l'énergie consacré aux centrales hydroélectriques: ainsi, les ressources en eau peuvent être amenées à être gérées conjointement avec les sous-secteurs Énergie et électricité et même Transport et télécommunications. Le secteur WASH étant entre autres axé sur la santé et l'hygiène, les informations correspondantes sont généralement recueillies et traitées par les équipes du secteur social chargées de l'éducation et de la santé¹. Le sous-secteur Logement, terres et établissements humains, rattaché au secteur Social, procède à la collecte des données relatives aux systèmes d'évacuation des déchets privés. Les domaines d'évaluation et d'intervention associés reflètent cet aspect:

- Sensibilisation à l'hygiène
- Approvisionnement en eau
- Assainissement: élimination des excréments
- Assainissement: gestion des déchets solides (matières non dangereuses, peuvent comprendre les déchets médicaux)
- Lutte anti-vectorielle
- Drainage

En outre, les thématiques liées à l'eau et l'assainissement du secteur WASH comportent les sous-activités suivantes:

- Approvisionnement en eau et services d'assainissement (qui doivent être traités séparément bien qu'ils soient souvent considérés comme faisant partie d'un sous-secteur unique)
- Politique de gestion des ressources en eau et gestion administrative
- Protection des ressources en eau
- Éducation et formation aux questions de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de la santé/l'hygiène
- Hydroélectricité et l'eau destinée aux activités agricoles

¹ Pour consulter un exemple des incidences du programme WASH sur les autres secteurs, se référer à l'Annexe I: « Listes de contrôle des rôles et responsabilités des secteurs » (santé, nutrition et WASH). Celle-ci définit les responsabilités et la redevabilité des groupes en charge de la santé, de la nutrition et du secteur WASH lors des interventions d'urgence ainsi que les domaines de chevauchement éventuel.

Bien que la santé et le bien-être constituent les axes d'intervention prioritaires du programme WASH, celui-ci a également des retombées sur d'autres aspects de la qualité de vie, notamment les moyens de subsistance, la sécurité et l'éducation. La plupart des services publics de base et leur prestation dépendent dans une certaine mesure du fonctionnement du secteur WASH: ce dernier est ainsi l'un des domaines qui présente le plus de liens avec d'autres secteurs et sous-secteurs faisant l'objet d'une évaluation.

Dans le but de superviser le dispositif d'évaluation et de relèvement, le gouvernement doit définir pour chaque PDNA un point focal national au sein d'un ministère ou d'une autorité nationale compétente. Dans le cas du secteur WASH, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) appuiera et collaborera avec le ministère chef de file, idéalement nommé par le gouvernement. Il convient ensuite de mettre en place un mécanisme de coordination des activités WASH du PDNA avec le point focal national, des experts nationaux, les organisations nationales concernées et d'autres partenaires internationaux. Outre le gouvernement, il peut être nécessaire d'impliquer les départements compétents des ministères et des autorités locales (p. ex., autorités municipales, petites communes et régions rurales) qui seront en lien direct avec les régions sinistrées et vulnérables, afin de vérifier que les plans prévus correspondent à la réalité du terrain.

Pour le secteur WASH, le processus d'évaluation s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives et sur des analyses croisées avec les évaluations des autres secteurs, qui permettent d'obtenir une vision complète des conditions après la catastrophe. Afin de connaître l'ensemble des besoins en matière de relèvement, l'évaluation d'impact repose sur le croisement de données quantitatives, qualitatives et analytiques et sur la comparaison des conditions post-catastrophe avec les données de référence antérieures.

L'évaluation précise et détaillée de l'impact de la catastrophe sur le secteur WASH et des besoins qui en découlent est complexe. L'ampleur des dégâts sur les dispositifs existants de collecte des détermine la quantité de données qu'il faudra collecter directement au titre des . Les données sur le contexte antérieur à la catastrophe sont parfois disponibles dans le cadre des programmes de préparation aux situations d'urgence, ce qui s'avère extrêmement pratique. Il est donc utile de vérifier si de tels programmes existaient, même à petite échelle. Ces données de référence renseignent sur le degré de restauration ou d'amélioration visé par le plan de relèvement.

L'évaluation des besoins du secteur WASH après la catastrophe nécessite de collecter au préalable des données de référence à partir de cartes et d'images satellites, de données topographiques et d'analyses afin d'obtenir un état des lieux avant la catastrophe, notamment la qualité de la prestation de services et les difficultés associées, et de s'en servir comme point de référence. La comparaison des données de référence avec les données de télédétection post-catastrophe peut également servir à évaluer les dommages et les pertes. Si cette approche peut être utilisée pour mesurer l'avancement des travaux de remise en état et de reconstruction menés dans le cadre d'un plan d'aide et de relèvement, il ne faut pas oublier que celui-ci peut également prévoir d'autres interventions, qui viendront compléter ou remplacer la simple remise en état des services antérieurs. L'identification des besoins et des difficultés déjà existants peut être l'occasion de trouver de nouvelles solutions à des problèmes anciens. Pour que le dispositif de suivi et d'évaluation soit efficace, les données doivent être ventilées en fonction des critères suivants: sexe, âge, origine ethnique (le cas échéant), régions rurales et urbaines, handicap, et toute autre variable pertinente pour anticiper l'efficacité des mesures de relèvement auprès des populations.

LES DIFFICULTÉS DE LA COLLECTE DES DONNÉES²

LANGUE, GENRE, CULTURE

La présence d'interprètes est souvent exigée dans la mesure où les enquêtes et les entretiens menés sur le terrain nécessitent de parler la langue locale. Lorsque cela est possible, il est souhaitable d'effectuer des contrôles inopinés des prestations d'interprétariat et de disposer d'interprètes suppléants. Dans certains contextes, il est plus efficace que les entretiens avec les femmes soient menés par des femmes; en effet, pour des raisons culturelles, celles-ci ne sont parfois pas autorisées à participer à des enquêtes ou des entretiens, voire même à des réunions.

DESTRUCTION DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES

Il peut être très difficile de mener des études théoriques de référence si une catastrophe naturelle a gravement touché les infrastructures gouvernementales ou institutionnelles (y compris la destruction des bâtiments ou des bureaux des autorités) ou a provoqué le décès de certains membres du personnel, comme ce fut le cas après le tremblement de terre de 2010 en Haïti. Il peut être nécessaire d'élargir le recours à la télédétection, aux images satellites, à la photographie, aux enquêtes et aux entretiens.³»

INTÉGRITÉ DES DONNÉES

Le contrôle systématique de la qualité des données est indispensable dans le cadre d'une étude théorique; il s'agit de vérifier l'origine des données, la méthodologie employée et les analyses effectuées, le cas échéant. Il est nécessaire de contrôler la qualité des données issues des enquêtes et évaluations récemment menées sur le terrain ou mises en œuvre dans le cadre du PDNA. Un certain nombre d'enquêtes auront sans doute déjà été effectuées lors des interventions d'urgence.

LIVRABLES ATTENDUS DE L'ÉVALUATION SECTORIELLE (RAPPORTS SECTORIELS, TABLEAUX GÉNÉRAUX)

L'évaluation fournira un rapport détaillé des conséquences de la catastrophe sur le secteur WASH et un plan de relèvement. Le rapport doit inclure l'estimation de la valeur monétaire des dommages et des pertes lorsqu'il est possible de les évaluer, et détailler les besoins en matière de reconstruction du secteur WASH et les coûts associés. Les analyses menées devront s'appuyer sur des données primaires et secondaires aussi bien quantitatives que qualitatives, puis être présentées de façon synthétique avant d'être envoyées à l'équipe centrale en charge de la rédaction des rapports. Lorsqu'un modèle normalisé est fourni pour les rapports sectoriels, celui-ci doit être rigoureusement suivi afin de faciliter le regroupement de l'ensemble des rapports sectoriels et d'accélérer l'élaboration du document.

Le rapport obtenu à l'issue de l'évaluation des dommages et des pertes doit normalement inclure les recommandations principales et les estimations des coûts formulées par l'équipe en charge du secteur WASH. Toutes les données et informations collectées sous la forme de cartes, images satellites et fiches de données (ressources en eau, services, coûts, consommation et données démographiques) devront être archivées, en version originale et corrigée, par les autorités compétentes pour référence et utilisation future.

L'équipe d'évaluation en charge du secteur WASH gère la planification quotidienne et la mise en œuvre de l'évaluation et élabore la stratégie de relèvement. Un ou plusieurs rédacteurs lui prêtent main-forte pour rédiger le rapport et la stratégie de relèvement et collaborer avec le Secrétariat pour l'élaboration du rapport. Ils sont chargés de veiller à la cohérence des

² Consulter également la section 2.6 du présent guide consacrée à la logistique.

³ Dans quelle mesure la capacité du secteur public à intervenir après la catastrophe (ou tout au moins à coordonner l'intervention) est-elle compromise ? S'agit-il d'une catastrophe qui a anéanti l'ensemble des capacités du gouvernement dans le secteur ou d'un sinistre local nécessitant une intervention majeure du gouvernement ? Dans le même registre, on peut également se demander quels sont les enjeux politiques de l'intervention et quels sont les acteurs qui y gagneront ou y perdront (un point qui sera certainement abordé dans le cadre des thématiques non sectorielles de l'évaluation).

différentes approches institutionnelles et sectorielles et de vérifier qu'une attention suffisante est accordée aux grands thèmes transversaux, entre autres le genre (problématiques liées aux femmes et à l'égalité des sexes), les enfants, les jeunes, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe (RRC). L'équipe travaille sous la supervision du gouvernement et collabore avec un point focal nommé au cours de la phase d'urgence et disponible pour poursuivre la démarche d'évaluation. Selon le contexte, elle peut également comprendre des membres des ministères principaux (secteurs transversaux), des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, et d'autres partenaires; si ce n'est pas le cas, elle doit être en mesure de se mettre en relation avec leurs représentants. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC) sont fréquemment associées. Enfin, l'équipe doit, dans la mesure du possible, inclure les autorités et l'administration locales.

L'équipe est constituée au début du processus d'évaluation et restera opérationnelle pendant toute sa durée. Elle doit s'assurer que les mécanismes de coordination sont transparents, participatifs, impartiaux et utiles pour que la prise de décision ne soit pas fermée, élitiste ou secrète ou ne soit pas perçue comme telle.

LOGISTIQUE

Si les infrastructures institutionnelles ont été détériorées, ou si leurs dispositifs de collecte et/ou d'archivage des données et de gestion de l'information sont défectueux, l'accès aux sources de données (électroniques ou non) ou à des exemplaires sera difficile. En fonction de la politique du gouvernement en matière de diffusion des données et d'accès à l'information, la consultation des données peut s'accompagner de problèmes de sécurité, y compris pour une simple étude théorique. La détérioration des infrastructures peut avoir des conséquences sur le transport et l'accès aux sites d'enquête et d'étude.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE ET SITUATION AVANT LA CATASTROPHE

La présente section détaille la marche à suivre pour l'élaboration de la présentation générale et de l'état des lieux avant la catastrophe dans le rapport sectoriel; elle décrit notamment les sources et les documents principaux à utiliser dans ce but. La présentation doit comprendre les informations détaillées au point 3.1.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DU CONTEXTE SECTORIEL AXÉE SUR LE CAPITAL HUMAIN, NATUREL, CULTUREL, FINANCIER, SOCIAL ET MATÉRIEL⁴

Les catastrophes peuvent avoir des conséquences durables sur le développement socio-économique et humain, qui doivent être évaluées dans le cadre de l'évaluation, le cas échéant. L'accès à l'eau potable et à des installations d'assainissement hygiéniques est un prérequis pour la santé et le succès de la lutte contre la pauvreté, la faim, la mortalité infantile et les inégalités entre les sexes. Les catastrophes naturelles qui ont un impact important sur l'eau et l'assainissement peuvent entraîner de graves conséquences sur la santé et la nutrition, notamment au sein des foyers de petite taille ou marginalisés. Elles peuvent fortement perturber la disponibilité et l'accessibilité des services essentiels et avoir d'autres effets négatifs sur la population susceptibles de conduire à une hausse du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (dans les régions sinistrées et dans l'ensemble du pays).

⁴ Se référer notamment aux travaux du ministère du Développement international du Royaume-Uni sur l'analyse contextuelle des moyens de subsistance durables: www.efls.ca/webresources/DFID_Sustainable_livelihoods_guidance_sheet.pdf (en anglais)



Pour l'évaluation et la stratégie de relèvement, le secteur WASH utilise une approche axée sur les personnes qui s'appuie sur les éléments suivants:

- L'impact de la catastrophe sur la qualité de vie et le potentiel de développement humain
- L'implication des parties prenantes dans l'identification des besoins et des priorités, et dans le travail de redressement des populations touchées
- L'intégration des dimensions socioculturelles transversales du relèvement en sus des impératifs économiques
- Des conseils et un soutien aux activités de relèvement menées par les populations et les institutions touchées
- L'intégration de la gouvernance aux éléments précités, essentielle pour favoriser des communautés et des sociétés résilientes

L'évaluation du secteur WASH doit prendre en compte l'impact à moyen et long terme de la catastrophe sur les capacités du pays à réaliser ses objectifs de développement et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'augmentation de la part de la population qui bénéficie d'un approvisionnement durable en eau potable et à des services d'assainissement de base. L'équipe doit également tenir compte des impacts suivants, en coordination avec les autres équipes sectorielles:

- Impact sur la santé en général
- Impact sur la nutrition et la sécurité alimentaire
- Impact sur la pauvreté (rurale et urbaine)
- Impact sur la réalisation des OMD, notamment l'OMD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim), l'OMD 4 (réduire la mortalité infantile) et l'OMD 5 (améliorer la santé maternelle)

L'équipe d'évaluation doit estimer les effets à long terme de la catastrophe sur la pauvreté à l'échelle nationale et régionale et dans les régions rurales et urbaines; elle doit également identifier les critères des niveaux de pauvreté. Une hausse de la pauvreté consécutivement à une catastrophe aura des répercussions sur le calendrier de réalisation des OMD aux niveaux régional et national. Pour estimer l'impact de la crise sur le développement humain, il convient de suivre les étapes suivantes:

- Analyser la performance des composantes du développement humain avant la catastrophe à l'aide de données de référence (tendances du développement humain avant la catastrophe, y compris les difficultés principales, et caractéristiques essentielles des politiques mises en œuvre qui ont influencé le développement humain des populations touchées).

- Mesurer la performance future des indicateurs du développement humain (pour l'année de la catastrophe et la ou les années suivantes) en l'absence de catastrophe, en se fondant sur les performances passées, et formuler des hypothèses claires.

DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES ET DES ACTIFS PHYSIQUES

Il est important de cartographier précisément les infrastructures et les actifs physiques nécessaires à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement qui existaient avant la catastrophe. En premier lieu, il convient de préciser si la population et les services fournis se trouvent dans une région rurale ou urbaine. Bien que la technologie utilisée puisse être identique dans les deux milieux (p. ex., latrines et points d'eau partagés), leur gestion institutionnelle diffère généralement. Les actifs physiques comprennent généralement les infrastructures fixes comme les réservoirs ou les systèmes de canalisation; ils peuvent également comprendre le matériel de transport et de traitement et les pièces détachées.

RESSOURCES EN EAU, DISTRIBUTION ET SYSTÈMES DE TRAITEMENT

- Ressources en eau principales, à savoir:
 - Les eaux de surface telles que les fleuves, les rivières, les lacs, les étangs ou les retenues d'eau;
 - Les eaux souterraines telles que les puits forés ou creusés à la main;
 - Les systèmes de collecte de l'eau de pluie (dispositifs familiaux et de surface).
- Systèmes de traitement des eaux, tels que:
 - Les usines de traitement à grande échelle (y compris les procédés au chlore gazeux);
 - Les systèmes de filtration à petite et grande échelle (sable, charbon et autres);
 - Les produits chimiques de traitement et les matériaux de filtration.
- Systèmes de distribution d'eau, parmi lesquels:
 - Les réservoirs d'eau, les châteaux d'eau et les réservoirs privés de stockage d'eau de pluie;
 - Les stations de pompage à moteur ou fonctionnant à l'énergie éolienne ou solaire;
 - Les systèmes de distribution par réseaux canalisés;
 - Les camions-citernes pour le transport de l'eau.

INSTALLATIONS, INFRASTRUCTURES ET SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT⁵

- Installations d'assainissement à grande échelle, telles que:
 - Systèmes d'égout dans les régions urbaines et les petites agglomérations;
 - Systèmes de collecte des eaux d'orage et de ruissellement;
 - Dispositifs de traitement des eaux usées et des eaux d'égout tels que les bassins de traitement des déchets et de décantation;
 - Systèmes de pompage.
- Systèmes d'assainissement à petite échelle, souvent individuels ou dans les régions rurales, ou parfois collectifs, notamment:

⁵ L'équipe en charge du secteur social collecte les informations relatives aux petites installations d'assainissement mises en place dans les logements privés, les écoles ou les établissements de santé, auprès des sous-secteurs Logement, Santé et Éducation. Une approche identique est utilisée pour les informations relatives à la gestion des déchets solides.

- latrines;
- fosses septiques;
- drains.

COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

S'agissant des infrastructures, cet aspect ne concerne généralement que les milieux urbains et péri-urbains. La collecte des déchets solides dans les communautés rurales et les villages relève souvent de pratiques rudimentaires et peut se résumer à un simple trou creusé par chaque ménage, complété par une gestion communautaire des déchets. Compte tenu de l'impact des déchets solides sur la santé communautaire et publique, il convient d'envisager les éléments suivants:

- En milieu urbain:
 - Points de collecte partagés tels que les grandes bennes à ordures;
 - Modes de transport des déchets collectés: camions, petits véhicules à moteur, ânes ou charrettes à bras;
 - Site de gestion des déchets pour le dépôt, le tri et le compactage ou l'incinération des ordures, assorti d'infrastructures telles qu'une voie d'accès, un dispositif de drainage et une clôture.
- En milieu rural:
 - Fosses ou tonneaux d'incinération familiaux situés dans une enceinte clôturée ou protégée;
 - Fosses communautaires situées dans une enceinte clôturée;
 - Utilisation de charrettes à bras ou tirées par des ânes ou d'un petit véhicule à moteur pour collecter les déchets.

DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux proviennent notamment des sites industriels, des exploitations agricoles et des établissements de santé. Ils ne rentrent généralement pas dans le cadre du programme WASH à l'exception, dans certains contextes, de la gestion sûre des déchets des établissements de santé comme les cliniques et les hôpitaux, qui peut être menée à petite ou moyenne échelle en suivant des protocoles de tri, de stockage sécurisé ou d'incinération. Les déchets dangereux peuvent prendre des formes diverses: déchets nucléaires ou encore produits chimiques toxiques interdits utilisés dans l'agriculture et l'industrie pharmaceutique. En règle générale, ils nécessitent des infrastructures spécialisées de transport, de stockage et/ou d'élimination. Les informations disponibles sur les déchets dangereux et les installations de traitement ad hoc doivent être communiquées aux autorités concernées et aux équipes des secteurs et sous-secteurs évalués, notamment Santé, Infrastructures et Agriculture.

DESCRIPTION DE LA PRODUCTION ET DE L'ACHEMINEMENT DES BIENS ET DES SERVICES, ET ACCESSIBILITÉ

Pour compléter l'évaluation des dommages et des pertes qu'ont subis les infrastructures d'eau et d'assainissement, l'évaluation prend en compte la disponibilité des services WASH et leur degré d'accessibilité parmi les populations sinistrées, y compris les infrastructures situées dans les petites communautés et les villages. Du point de vue des infrastructures, l'appui à la remise en état des installations communautaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement comprendra: la remise en état des voies d'accès détruites (routes et ponts), le nettoyage des étangs et des ressources en eau communautaires, la réinstallation de stations de traitement des eaux usées, la construction de puits tubulaires peu profonds ou profonds et de forages, la réparation des systèmes d'approvisionnement en eau du village, l'installation/la réparation des systèmes de



collecte d'eau de pluie, la mise en place de latrines adaptées et à faible coût pour les communautés et la remise en état des systèmes d'élimination sûre des déchets solides, etc. Ces interventions sont prioritaires et visent à restaurer les services d'eau et de drainage afin de réduire le risque sanitaire dans les communautés touchées. Il est également essentiel d'évaluer les ressources locales, le degré de préparation de la population et les conditions à satisfaire en cas d'intervention d'experts externes et d'acheminement de matériel et de fournitures.

Les exemples suivants illustrent les facteurs principaux à prendre en compte pour évaluer la disponibilité et l'accessibilité des biens et services WASH.

RESSOURCES EN EAU, DISTRIBUTION ET TRAITEMENT

- Identifier les ressources en eau et les systèmes de traitement et de distribution de l'eau qui ont été les plus touchés par la catastrophe et les causes des dommages constatés (contamination des puits, fuites de canalisations, détérioration des réservoirs, etc.).
- Identifier les autres ressources en eau utilisées par la population après la catastrophe (rivières et fleuves, sources, récupération de l'eau de pluie, achat d'eau, etc.) et déterminer la sécurité, la fiabilité et la disponibilité de chacune à moyen et long terme.
- Identifier les facteurs qui empêchent la population d'accéder à l'eau (distance, accès aux routes, sécurité, aspects financiers, etc.) et les solutions possibles.
- Identifier les populations particulièrement vulnérables qui ne disposent que d'un accès limité ou insuffisant à l'eau potable (mères célibataires, veuves, femmes enceintes, personnes âgées, personnes handicapées), en précisant les causes et les solutions possibles.
- Évaluer la disponibilité de douches en nombre suffisant pour répondre aux besoins.
- Identifier les croyances et les pratiques existantes en lien avec l'eau, notamment les pratiques sexospécifiques susceptibles de limiter l'accessibilité des services WASH et qu'il est nécessaire de prendre en compte dans le cadre de la stratégie de relèvement.
- Évaluer l'ampleur des perturbations des dispositifs de collecte, de transport et de stockage de l'eau et identifier les besoins relatifs à leur remise en état.
- Identifier les membres de la famille s'occupant de la collecte de l'eau et de son transport jusqu'au domicile ou au centre d'hébergement, les difficultés rencontrées et les conséquences sur leur emploi régulier ou sur leurs charges familiales ou communautaires.

INSTALLATIONS, INFRASTRUCTURES ET SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

- Identifier les installations, infrastructures et systèmes d'assainissement qui ont été endommagés, tels que les latrines, les systèmes et réseaux d'assainissement, les stations de pompage, les stations de traitement des eaux d'égout et des eaux usées, etc.
- Évaluer le degré de salubrité, de sécurité et de fiabilité à moyen et long terme des pratiques de défécation de la population touchée après la catastrophe, en tenant compte des éléments sexospécifiques.
- Déterminer si les installations d'assainissement disponibles sont suffisantes pour la population (20 personnes au maximum par latrine ou toilette).
- Identifier les facteurs qui gênent l'accessibilité des installations d'assainissement (distance, accès aux routes, sécurité, aspects financiers, etc.) et les solutions possibles.
- Identifier les populations particulièrement vulnérables qui ne disposent d'aucun accès ou d'un accès limité aux installations d'assainissement (mères célibataires, veuves, femmes enceintes, personnes âgées, personnes handicapées), en précisant les causes et les solutions possibles.
- Déterminer les croyances et pratiques culturelles et sexospécifiques en matière de défécation et d'élimination des excréments qui doivent être prises en compte dans la stratégie de relèvement.

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Évaluer la nécessité de la promotion de l'hygiène en lien avec l'eau et l'assainissement, en particulier les actions prioritaires portant sur les risques et les comportements d'hygiène et celles qui doivent figurer dans le plan de relèvement du secteur de l'assainissement. Il s'agira d'évaluer les pratiques suivantes, pour lesquelles des mesures peuvent être nécessaires :

- Pratiques en matière d'élimination des excréments et de toilette anale
- Utilisation et entretien des installations (toilettes, latrines, etc.)
- Lavage des mains après la défécation et avant la préparation ou la consommation des repas
- Collecte hygiénique, transport et stockage sans danger (protégé) de l'eau
- Douches/points d'eau et pratiques associées

Prendre en compte les connaissances de la population, les croyances répandues, les sensibilités culturelles et les sujets tabous et évaluer sa compréhension de la relation entre l'eau, les vecteurs et les maladies.

DESCRIPTION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PRISE DE DÉCISION

Cela comprend la capacité des individus à jouir de leurs droits de citoyens, les objectifs prioritaires des politiques de développement, etc.

GOUVERNANCE ET PROCESSUS SOCIAUX

Il est nécessaire d'étudier le climat politique du secteur WASH, notamment la gestion intégrée des ressources en eau⁶ et le rôle de la gouvernance, les capacités de relèvement du secteur, les parties prenantes et acteurs principaux, les types de prestations de services WASH et les indicateurs de base relatifs à la situation du secteur. Il est également important d'étudier les cadres politiques antérieurs, actuels et envisagés, afin que l'évaluation des besoins puisse favoriser le relèvement à long terme du secteur. Parallèlement au cadre plus large de la politique, il est important de décrire les partenariats principaux à l'œuvre avant et après la crise. Les conditions pour un partenariat efficace sont décrites plus avant dans le document.

⁶ La gestion intégrée des ressources en eau promeut une utilisation plus efficace de l'eau (dimension économique), un accès équitable (dimension sociale) et la durabilité (dimension environnementale). Le terme « intégrée » souligne la nécessité d'une approche globale et holistique qui regroupe différents secteurs tels que la santé, l'agriculture et l'industrie (intégration horizontale) et différents niveaux, notamment régional, national, municipal, familial, etc. (intégration verticale).

CAPACITÉS EN VUE DU RELÈVEMENT SECTORIEL

Les systèmes et réseaux d'eau et d'assainissement sont souvent la propriété d'une administration publique ou d'une société de services publics qui en assure également la gestion et possède parfois des antennes locales. Il convient d'identifier et de consulter les autorités gouvernementales directement et indirectement compétentes dans ce secteur, entre autres les ministères de l'Eau, des Travaux publics et de la Santé. Dans la mesure du possible, elles doivent être habilitées à agir et bénéficier de l'appui nécessaire pour renforcer leurs capacités en vue de répondre aux besoins supplémentaires liés au relèvement du secteur WASH. L'évaluation doit tenir compte des points suivants:

- Impact de la catastrophe sur les infrastructures institutionnelles (bureaux, archives, personnel, projets et autres capacités utiles)
- Niveau des capacités existantes (main-d'œuvre, expertise technique, matériel, etc.)
- Interventions de relèvement prévues et en cours
- Soutien spécifique au renforcement des capacités qui peut être fourni, notamment en matière de main-d'œuvre dans les districts et sous-districts, de formation, d'espace et d'équipement de bureau, etc.

Identifier les équipements, les matériaux, l'expertise, la main-d'œuvre, les compétences et les autres ressources nécessaires pour remettre en état les infrastructures, les services et les systèmes du secteur WASH qui ont été endommagés (p. ex., bulldozers, engins d'excavation, camions, outils, matériaux de construction, ingénieurs en assainissement, tuyaux de remplacement et matériel nécessaire à la réparation, notamment pompes).

PROCESSUS SOCIAUX

De nombreuses communautés se caractérisent par une forte responsabilité collective concernant les services d'eau et d'assainissement, qui peut prendre la forme de comités, de structures communales ou de gestion coopérative et d'associations de femmes. En outre, d'autres organisations de la société civile (OSC) sont également très impliquées, notamment des organisations non gouvernementales, des groupes paroissiaux et des associations caritatives. Dans certains cas, ces organisations interviennent dans des régions où la présence des autorités gouvernementales est très faible. L'évaluation doit tenir compte des points suivants:

- Impact de la catastrophe sur ces organisations, leurs projets et leurs capacités
- Capacités spécifiques des communautés et des OSC (connaissances techniques, mécanismes d'adaptation, réseaux de bénévoles, structures communautaires, etc.)
- Disponibilité locale de la main-d'œuvre, des compétences, des matériaux, de l'équipement et des technologies en lien avec les services d'eau et d'assainissement
- Besoins institutionnels de l'organisation et besoins des communautés (populations touchées)
- Difficultés et défis principaux, priorités en matière de relèvement des communautés et solutions possibles
- Capacités spécifiques à renforcer pour rétablir/consolider le rôle et les fonctions de ces organisations

CAPACITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

La responsabilité du fonctionnement et de la gestion des systèmes d'eau peut également être déléguée aux agents privés qui occupent une place importante dans la prestation des services. Dans ce cas, il convient de les consulter, en particulier les petits opérateurs privés, qui pourront participer au relèvement. Il faut donc évaluer les activités des agents privés à l'échelle locale et déterminer de quelle façon ils peuvent contribuer au mieux à l'amélioration de la prestation des services de relèvement. Il convient de tenir compte des points suivants:

- Échelle de l'approche sectorielle mise en œuvre
- Rôle de la société civile et des prestataires de services publics et privés
- Présence des autorités gouvernementales, municipales ou d'autres mécanismes de coordination (comme les groupes en charge du secteur WASH)
- Présence d'un groupe de travail national pour le secteur WASH ou d'autres partenariats qui participent directement aux activités de relèvement

Le dialogue et les partenariats sont des facteurs essentiels à la réforme de la gouvernance de l'eau et à sa mise en œuvre.

POLITIQUES SECTORIELLES, STRATÉGIE ET BUDGET

La gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement par le gouvernement comporte quatre grands volets: la politique sectorielle et la stratégie; le budget alloué au secteur et ses dépenses prévisionnelles à moyen terme; le cadre de coordination; la capacité institutionnelle du secteur. L'évaluation du secteur de l'eau et de l'assainissement implique d'analyser les facteurs mentionnés dans l'encadré suivant:

Encadré. Critères d'évaluation du secteur de l'eau et de l'assainissement

<p>Politique sectorielle et stratégie, y compris l'examen de l'historique des cadres juridiques et réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la politique et cohérence avec les objectifs du plan stratégique national et avec les objectifs des donateurs en matière de relèvement et de coopération au développement • Prise en compte éventuelle des politiques sectorielles de l'eau dans les plans de développement et les perspectives à long terme
<p>Budget alloué au secteur et perspectives à moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses disponibles intégrant la structure budgétaire actuelle (budget [dépenses ordinaires et projets de développement], recouvrement des coûts, etc.) • Examen des dépenses publiques et études similaires
<p>Cadre de coordination sectorielle</p> <p>La coordination des acteurs de la stratégie de relèvement est nécessaire pour assurer la cohérence des interventions continues et des stratégies de relèvement élaborées par les différents sous-secteurs ou secteurs (notamment les secteurs Social et Infrastructures et, si nécessaire, le secteur Productif). Elle sert aussi à assurer leur bonne intégration aux différents secteurs, moyennant un renforcement et un ajustement des capacités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination générale du secteur : mécanismes politiques, structures réglementaires et champ d'application • Niveau d'implication des parties prenantes : plateformes, prise de décision partagée, participation à la réglementation des services • Niveau de définition et de codification des rôles : protocoles d'accord entre les autorités et les prestataires de services, présence et statut des organismes de réglementation, droits et obligations des consommateurs, questions relatives à la propriété.
<p>Cadre institutionnel et capacités existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats tangibles du secteur : prestation de services (publique/privée) • Cadre et contexte institutionnels, c'est-à-dire le rôle du gouvernement, des commissions de l'eau et des acteurs non étatiques dans la planification et la coordination aux niveaux national, régional et local, ainsi que les besoins et les réalités socio-économiques • Capacité des organisations principales du secteur à remplir leur rôle ou leur mandat

PROBLÈMES DE GOUVERNANCE PLUS GÉNÉRAUX

Les questions qui figurent dans les listes de contrôle sont importantes pour identifier les éléments essentiels et déterminer les conditions d'un relèvement durable. En fonction des réponses apportées et des insuffisances identifiées, des interventions dans les domaines de l'assistance technique, de la formation et du renforcement des capacités pourront être mises en œuvre, en veillant à fournir une évaluation quantitative de la taille et du coût de ces interventions.

Soutien induit par la demande

- Dans la politique nationale de développement, quelle est la priorité donnée aux ressources en eau, à l'accès à des services d'assainissement améliorés et à leur lien avec l'hygiène, y compris dans les domaines où les ressources en eau sont indispensables, tels que la santé, la conservation des ressources naturelles ou la production alimentaire ?
- La stratégie bénéficie-t-elle d'un soutien suffisant de la part des acteurs politiques en vue de sa mise en œuvre ?
- La politique gouvernementale cible-t-elle correctement les difficultés et besoins des niveaux national et local, gérés par les organisations locales et communautaires ?
- Quel type d'appui le gouvernement a-t-il recherché auprès de ses partenaires du développement concernant les problèmes liés aux ressources en eau ou aux domaines très tributaires de l'eau ?
- La question de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène préoccupe-t-elle les populations (par le biais des ONG, des médias, des groupes de pression, etc.) ? Comment se traduisent ces préoccupations et quelles sont les réponses apportées par le gouvernement ?
- Quels sont les domaines connexes, comme l'utilisation des terres ou la pollution, qui sont également préoccupants ? Le gouvernement s'est-il engagé à limiter les contraintes qui pèsent sur la consommation dans les autres secteurs, notamment ceux de l'énergie, de l'agriculture et des transports ? Quelles sont les réponses apportées aux problèmes liés à la santé ?

Perspectives nationales à court et long terme

- Le pays (ou certaines de ses régions) est-il actuellement confronté aux problèmes de la pénurie d'eau ou du stress hydrique, ou risque-t-il de l'être à court terme ? Cela affecte-t-il (ou affectera-t-il) les services d'assainissement, en particulier dans les régions urbaines ?
- Le pays a-t-il besoin de soutien (financier ou en termes de capacités et/ou de compétences) pour parvenir à une gestion adaptée de ses ressources en eau ?
- Si la politique de l'eau est inexistante ou inadaptée (p. ex., gestion intégrée des ressources en eau insuffisante ou réglementation lacunaire), faut-il aider le pays dans l'élaboration ou l'amélioration de ladite politique ?
- S'il n'existe pas de politique d'assainissement distincte ou intégrée dans la politique de l'eau, ou si la politique existante est inadaptée (p. ex., si elle ne prend pas en compte les questions de l'hygiène et de la santé), faut-il appuyer le pays en vue de l'élaboration d'une telle politique ?
- Les politiques publiques actuelles traduisent-elles une prise de conscience du risque de conflit entre les utilisateurs de l'eau, et répondent-elles aux besoins des différents secteurs ? Ces politiques comprennent-elles une planification et une estimation des besoins à long terme des différents secteurs afin d'atténuer les conflits et la concurrence entre ces derniers (sur un horizon de dix ans minimum) ?
- Dans quelle mesure la politique formulée tient-elle compte des besoins des populations en matière d'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en tant que condition essentielle du bien-être social, économique et sanitaire de l'ensemble du pays ou de certaines de ses régions ? La planification et la politique à long terme intègrent-elles des prévisions démographiques ?

Incohérences entre les politiques sectorielles

- Le gouvernement national affiche-t-il clairement son engagement en matière de gestion intégrée des ressources en eau en intégrant d'autres secteurs à sa politique ?
- Quel est le degré d'engagement national actuel, en termes de politique et d'action, en faveur de la conservation de la biodiversité et de la protection de l'écologie aquatique face aux attentes des secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie ou autres (par exemple l'exploitation minière, la foresterie) ?
- Dans quelle mesure les politiques de l'eau ou les plans de développement proposés tiennent-ils compte de l'utilisation des ressources en eau à des fins autres que sa consommation (par exemple, l'exploitation de l'eau sur site pour la production d'hydroélectricité, le contrôle des inondations, les loisirs ou les transports) ?
- L'assainissement et la gestion des eaux usées sont-ils considérés comme des activités consommatrices d'eau (en termes de qualité) ou comme secteur concurrentiel ?
- L'élaboration des programmes ou des plans de gestion de l'eau s'est-elle appuyée sur une démarche de consultation transparente des divers secteurs et de leurs parties prenantes (y compris non étatiques) ?

Dans quelle mesure les utilisations divergentes de l'eau (avec ou sans consommation) sont-elles clairement prises en compte et/ou intégrées dans les stratégies ?

- Les problèmes transfrontaliers pénalisent-ils la gestion des ressources en eau ? Le gouvernement est-il signataire de traités ou d'accords avec les pays voisins ?
- L'eau est-elle l'objet de conflits internes ou de problèmes à plus petite échelle entre des régions administratives voisines (y compris au niveau des municipalités) au sein du pays ?

Politiques mises en place avec les parties prenantes

- La politique et les interventions du gouvernement en matière d'eau et d'assainissement bénéficient-elles aux populations pauvres et défavorisées des régions rurales et urbaines ? Ces parties prenantes ont-elles été consultées ?
- Les parties prenantes des autres secteurs ont-elles été consultées dans le cadre de l'élaboration de la politique de l'eau ? (membres des autorités institutionnelles ou utilisateurs)

RISQUES ET VULNÉRABILITÉS (DONT PLANS DE PRÉPARATION ANTÉRIEURS)

L'identification des risques immédiats qui pèsent sur les populations touchées, en particulier les nouvelles menaces qui risquent d'entraîner une dégradation de leurs conditions de vie, constitue un axe majeur de l'évaluation. Ces risques peuvent être physiques, naturels (comme la récurrence d'une catastrophe), sociaux ou institutionnels. Une liste d'indicateurs est proposée au point 4.5: « Effets sur les risques et les vulnérabilités ».

Il convient d'évaluer les plans de préparation aux situations d'urgence antérieurs pour déterminer: (i) dans quelle mesure ils prennent en compte les points précités; (ii) si une stratégie globale de RRC a été mise en place dans le secteur WASH ou tout autre secteur transversal concerné; et (iii) quelles sont les mesures d'atténuation des risques qui ont été mises en place pour réduire l'impact des catastrophes éventuelles sur l'ensemble du secteur.

ÉVALUATION DES EFFETS D'UNE CATASTROPHE

La présente section détaille la marche à suivre pour définir et décrire les effets de la catastrophe, qui se caractérisent par: (i) la destruction des infrastructures et des biens; (ii) la perturbation de la prestation de services et de la production; (iii) les perturbations affectant la gouvernance; et (iv) l'apparition de nouveaux risques et vulnérabilités⁷.

⁷ Cela peut comprendre des informations relatives aux interventions d'urgence pour lutter contre les risques.

Note: les effets peuvent être tangibles et intangibles⁸.

Ces effets peuvent être présentés selon le découpage géographique du pays tel qu'il apparaît dans le recensement et ventilés selon d'autres caractéristiques sociologiques essentielles, le cas échéant (sexe, âge, origine ethnique, religion, capacités ou incapacités d'une population donnée). Les effets peuvent être exprimés en termes quantitatifs et qualitatifs.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA CATASTROPHE, PÉRIMÈTRE, POPULATION SINISTRÉE ET ÉVOLUTION

La présente sous-section de l'évaluation débutera par une description générale de la catastrophe (sa nature et son ampleur), y compris les domaines et populations touchés. Dans la mesure où celle-ci sera sans doute identique à celle des autres secteurs, elle peut être insérée au début du rapport global. Pour le secteur WASH, l'évolution de l'événement et les besoins en matière d'évaluation dépendent fortement du type de risques, de leur nature et leur origine environnementales, ainsi que de ses impacts primaires et secondaires. Une fois en possession de ces informations, les experts pourront planifier leurs évaluations et le plan de relèvement. Les risques⁹ suivants sont à prendre en compte:

- Tremblements de terre
- Éruptions volcaniques
- Glissements de terrain
- Inondations
- Risques liés à l'eau (p. ex. tsunamis, effondrement de barrages ou de digues)
- Tempêtes (typhons, ouragans, tempêtes tropicales et tornades)
- Sécheresses

Les dommages environnementaux peuvent concerner les ressources en eau et, par conséquent, le secteur WASH. Le tableau suivant présente plusieurs exemples:

Type de catastrophe	Effet primaire sur l'environnement	Effet secondaire sur l'environnement
Ouragan/cyclone/typhon	Salinisation des masses d'eau douce souterraines	Salinisation des terres
Tsunami	Pollution de l'eau en conséquence d'un débordement des systèmes d'assainissement Salinisation	Contamination des masses d'eau souterraines
Tremblement de terre	Perturbation géologique souterraine Risque d'inondation massive en cas d'affaiblissement ou de destruction d'un barrage	Modification et contamination des masses d'eau et des infrastructures souterraines
Inondation	Pollution de l'eau en conséquence d'un débordement des systèmes d'assainissement	Contamination des eaux souterraines

⁸ Tous les effets sont tangibles: certains sont immédiatement quantifiables en valeur monétaire, d'autres non. Ces derniers sont très utiles pour connaître en détail l'impact sur le développement humain et évaluer les besoins (quantifiés comme des investissements ou ressources nécessaires pour compenser ces effets « intangibles »).

⁹ Se référer notamment au Module d'évaluation des besoins d'urgence post-catastrophe et au Programme de formation à la préparation aux catastrophes (en anglais) de l'IFRC.

Éruption volcanique	Destruction des infrastructures d'eau et d'assainissement	Contamination des eaux de surface Inondations secondaires en cas d'obstruction des cours d'eau ou des vallées par des coulées de lave
Incendie	Destruction des infrastructures d'eau et d'assainissement	Destruction des capacités de rétention et d'infiltration des bassins versants

Le tableau suivant illustre les effets des catastrophes anthropiques sur les ressources en eau et les infrastructures d'assainissement.

Destructions provoquées par l'homme et catastrophes		
Type de catastrophe	Type d'infrastructures détruites	Autres effets
Accidents chimiques et industriels	Destruction des infrastructures d'eau et d'assainissement	Contamination des eaux de surface et des nappes souterraines
Effondrement de la sécurité, troubles civils, guerre	Destruction des infrastructures d'eau et d'assainissement	Dégradation des capacités en matière de prestation de services, d'exploitation et de maintenance

Il faudra ensuite analyser en détail et valider les données (étape 4 du processus d'évaluation) afin d'identifier les effets spécifiques de la catastrophe sur les quatre axes décrits dans la section 4, en particulier les points illustrés au point 4.2.

EFFETS SUR LES INFRASTRUCTURES ET LES ACTIFS PHYSIQUES

Il convient d'estimer la valeur des dommages subis par les actifs physiques, et notamment par chaque sous-système d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées et des déchets solides dans les régions urbaines et rurales. Cela implique généralement une évaluation du coût des installations principales mentionnées plus haut, à savoir les barrages, les puits, les stations de traitement des eaux, les stations de pompage, les canalisations, les réservoirs de stockage, les réseaux de distribution, les installations d'égout, les latrines et les fosses septiques installées dans les régions rurales, ainsi que les systèmes de collecte, de traitement et d'élimination des déchets solides.

Le calcul de la valeur de remplacement des biens détruits doit être basé sur leur coût de construction ou de remplacement avant la catastrophe; cette donnée peut être obtenue auprès des prestataires privés qui réalisent ce type de travaux dans le pays ou la région touché(e), et auprès des services de planification des entreprises de services publics sinistrées qui sont peut-être en train de programmer ou de mettre en œuvre des projets similaires. Il convient de rappeler que la valeur de remplacement qui doit servir à l'estimation de la valeur des dommages ne doit pas tenir compte des conditions de pénurie ou d'inflation qui prévalaient juste avant la catastrophe. Ces facteurs seront évoqués au cours d'une discussion ultérieure sur les besoins de reconstruction.

Bien que l'estimation des dommages repose sur la valeur de remplacement, l'équipe d'évaluation doit s'attacher à déterminer l'année d'installation de chaque composante endommagée des systèmes. Lorsque cela est possible, l'équipe WASH peut également rencontrer des représentants des compagnies d'assurance locales afin de connaître le niveau de couverture des acteurs du secteur et évaluer le montant des indemnités susceptibles d'être versées; cela peut être aussi l'occasion pour l'équipe d'accéder aux évaluations des infrastructures et des autres dommages assurables réalisées par les assureurs.

EFFETS SUR LA FOURNITURE ET L'ACCESSIBILITÉ DES BIENS ET SERVICES

La catastrophe va perturber la livraison des biens et la prestation des services, et donc la production du secteur.

La modification des flux de production est estimée en comparant la performance de chaque sous-système avant et après la catastrophe, en veillant à évaluer les aspects décrits ci-après :

- La baisse des recettes d'exploitation des entreprises du secteur jusqu'au retour à la normale de la prestation des services. Cette baisse s'explique par l'interruption totale de l'exploitation après la catastrophe, puis par la reprise partielle des services le temps que soient réparés ou remplacés les biens, et enfin par la baisse éventuelle de la demande des consommateurs pendant cette période¹⁰.
- La hausse des coûts de fonctionnement (en raison de l'utilisation d'autres sources ou moyens d'approvisionnement et de distribution de l'eau et de traitement et d'élimination des eaux usées et des déchets solides; de l'exploitation temporaire de composantes endommagées; de l'exploitation temporaire, mais plus intensive, des composantes fonctionnelles)¹¹.

Comme indiqué dans la section 3, le secteur WASH ne dépend pas uniquement des infrastructures: il nécessite également des capacités institutionnelles et réglementaires, ainsi que du personnel qualifié pour l'exécution de la livraison des biens et de la prestation des services. Les dommages subis peuvent comprendre la destruction d'infrastructures administratives (immeubles et bureaux) et, dans certains cas, le déplacement permanent voire le décès de personnels de haut niveau. Les coûts du renforcement des capacités institutionnelles afin de fournir des produits et des services adaptés aux besoins des populations peuvent comprendre la réparation ou la reconstruction des bâtiments (bureaux, laboratoires, centres de tri, centres de services et d'approvisionnement), ainsi que le remplacement et la formation du personnel requis pour la livraison des biens et la prestation de services.

Enfin, il convient d'établir la part des biens et services du secteur WASH fournis par des acteurs privés et d'évaluer le coût des dommages causés aux infrastructures et aux biens de ces derniers, ainsi que le coût de la dégradation des capacités. Si le rôle du secteur privé varie selon les pays, il ne saurait être ignoré lorsque des partenariats public-privé ont été mis en place.

EFFETS SUR LA GOUVERNANCE ET LA PRISE DE DÉCISION

Comme indiqué plus haut, les processus de gouvernance et de prise de décision se rapportent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, à l'application de la réglementation et à l'exécution des programmes sectoriels de prestation de services et de gestion des biens et des infrastructures du secteur public. Les catastrophes altèrent la capacité des autorités publiques à intervenir rapidement et à planifier le relèvement à long terme. L'évaluation des dommages causés aux biens

¹⁰ La prestation de services peut subir une interruption complète pendant une courte période (de quelques heures à quelques jours), juste après la catastrophe. Elle peut ensuite reprendre partiellement pendant la période de travaux jusqu'à la remise en état complète du système. En outre, la demande de services peut fléchir en raison des dégâts considérables provoqués par la catastrophe dans les villes et du ralentissement important de l'économie qui en résulte. Ces interruptions et reprises partielles se traduisent par une baisse du chiffre d'affaires correspondant pour les entreprises évoluant dans chaque sous-système.

¹¹ Les facteurs éventuels à prendre en compte dans cette catégorie sont: hausse temporaire du coût des produits de traitement de l'eau de consommation; hausse des coûts de distribution de l'eau en cas de recours à des camions-citernes pour la livraison et/ou en cas de distribution temporaire gratuite d'eau en bouteille; exploitation plus intensive des systèmes d'eau pour compenser les pertes de débit des composantes endommagées (telles que les canaux principaux de distribution ou d'adduction d'eau); nettoyage des systèmes d'égout et des usines de traitement après une inondation; augmentation des coûts de transport liés à la collecte et à l'élimination des déchets solides, etc. Dans certains cas, des usines de dessalement sont construites et exploitées dans les régions côtières ou les petits pays insulaires en développement touchés par des catastrophes, ce qui représente un coût de fonctionnement très élevé. Cette augmentation des coûts après une catastrophe se traduit par une hausse de la consommation intermédiaire dans l'analyse de l'impact macro-économique.

immobiliers, aux infrastructures et aux principaux équipements qui sont nécessaires au bon fonctionnement des autorités administratives, aux niveaux central et local, aura déjà été réalisée (voir paragr. 4.3).

S'agissant de la prise de décision et des autres capacités relatives à la gouvernance, une attention plus particulière est portée aux capacités des autorités et de la société civile à conduire et à mettre en œuvre le relèvement. Il convient d'évaluer les capacités de gestion (coordination et stratégie), les connaissances techniques professionnelles et, enfin, les capacités de participation et de développement communautaires. Les besoins vont dépendre du degré de décentralisation de l'autorité, du rôle des citoyens dans la mise en œuvre des politiques et de la réglementation, ainsi que de l'échelon concerné.

Les effets d'une catastrophe sur les capacités et la gouvernance sont notamment les suivants:

- **Épuisement des ressources humaines, financières et matérielles, et dommages causés aux équipements**, qui altèrent la capacité des autorités publiques à remplir leurs fonctions administratives.
- **Dommages causés aux documents et données de référence aux formats papier et électronique**, lesquels sont essentiels à la gestion des services, aux opérations et à la maintenance, ainsi que pour orienter les activités d'évaluation et de relèvement.
- **Perturbation des fonctions administratives** généralement exercées par les autorités publiques, telles que le contrôle-qualité et la réglementation de la fourniture des biens et services (y compris la tarification, la planification des opérations et la maintenance) et, dans les contextes post-catastrophe, la réalisation des évaluations d'impact ainsi que la planification et la mise en œuvre des mesures temporaires visant à assurer la continuité des services.
- **Perturbation des principaux mécanismes de prise de décision ainsi que d'élaboration et de coordination des politiques et des stratégies du secteur**, en raison de difficultés liées à la communication ou aux transports, voire la perte de certains acteurs essentiels.
- **Perturbation des structures sociales communautaires, des relations de pouvoir (y compris des rôles dévolus aux hommes et aux femmes), et augmentation des conflits latents** (souvent liés à des différences ethniques et culturelles), en raison des tensions ou déplacements provoqués par la pénurie de services WASH élémentaires.

EFFETS SUR LES RISQUES ET LES VULNÉRABILITÉS

Un élément essentiel de l'évaluation consiste à identifier les risques immédiats qui pèsent sur les populations touchées, en particulier les nouvelles menaces qui risquent d'entraîner une dégradation de leurs conditions de vie si les mesures nécessaires ne sont pas prises rapidement. Il convient d'identifier les mesures prioritaires de réduction des risques et de préparation afin d'éviter une autre catastrophe ou une dégradation plus importante des moyens de subsistance présents. L'évaluation s'attachera notamment à examiner les effets suivants:

- Pratiques en matière d'eau et d'assainissement susceptibles de nuire à la santé de la population, notamment l'évacuation des déchets solides et des ordures (p. ex., système de collecte, incinération ou enfouissement).
- Risques qui menacent les installations WASH, notamment le risque de contamination des sources d'eau situées à proximité.
- Chocs secondaires, tels que la propagation de maladies en raison de la mauvaise qualité ou du manque d'eau potable.
- Risques environnementaux tels que la salinisation des eaux souterraines.
- Pratiques WASH inadaptées et susceptibles de nuire à l'environnement, et mesures de prévention.
- Populations (en termes économique, social et géographique) particulièrement vulnérables.
- Risques supplémentaires tels que de nouveaux glissements de terrain, l'approche de la saison cyclonique, le risque d'incendie.

- Risques climatiques, notamment à l'approche de saisons caractérisées par des précipitations importantes (neige ou pluie) ou par des températures extrêmes
- Risques politiques et sociaux, notamment à l'approche d'élections, d'événements religieux ou en cas de conflit entre groupes sociaux

Certains sujets transversaux comme le genre, l'environnement, le climat et la culture figurent dans cette liste mais seront abordés plus en détail dans la section 7.

ESTIMATION DE LA VALEUR DES EFFETS D'UNE CATASTROPHE

Cette section détaille la marche à suivre pour évaluer les dommages et la baisse des revenus consécutive à la catastrophe, en examinant les effets qui présentent des conséquences financières, et ce dans quatre domaines: (i) les dommages subis par les infrastructures et les actifs physiques; (ii) la fourniture de biens et de services; (iii) la gouvernance et les risques; et (iv) la modification des revenus en lien avec les services/la production, la gouvernance et les risques. La méthodologie est alignée sur les directives du GFDRR, volumes 1, 2 et 3.

DOMMAGES

Le secteur Eau et assainissement se compose de trois sous-systèmes qui jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable, le traitement de l'eau, ainsi que dans la collecte, le traitement et l'élimination des eaux usées et des déchets solides. Il est important de différencier les dommages des pertes et de les caractériser selon leur appartenance au secteur public et/ou privé.

Aux fins de l'évaluation, il est important de noter que les modifications des revenus qui résultent de la modification des habitudes de production dans les secteurs consommateurs d'eau (tels que l'agriculture, l'industrie, le commerce et le tourisme) seront évaluées et comptabilisées dans chacun de ces secteurs. Cette approche est utilisée lorsque le recours à des sources d'eau plus onéreuses est temporairement nécessaire et entraîne une diminution de la production et/ou l'augmentation des coûts de production.

VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA DESTRUCTION TOTALE/PARTIELLE DES INFRASTRUCTURES ET DES BIENS

La section 5.1 décrit les infrastructures principales et les biens associés dont la destruction totale ou partielle doit être évaluée. Un modèle détaillé de calcul des coûts de réparation ou de remplacement dans le cas d'une destruction totale ou partielle est disponible à l'annexe III du présent guide: « Tableau d'évaluation des dommages et des pertes » (coûts unitaires). Il présente une liste complète des composantes unitaires qu'il convient de prendre en considération dans le cadre de l'évaluation des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et des services de gestion des déchets solides, en milieu urbain ou rural. Il est possible de rajouter d'autres composantes selon les besoins. Le tableau ci-dessous illustre ce modèle:

TABLEAU

Composantes des infrastructures WASH	Nbre d'unités	Partiellement détruite(s)	Coût de la réparation	Totalement détruite(s)	Coût de la reconstruction	Conséquences sur les flux (ou pertes)	Total dommages et pertes
Eau et assainissement en région urbaine							
Gestion des déchets solides							
Sous-total							

Le modèle permet de chiffrer les composantes unitaires principales selon les caractéristiques décrites ci-après:

- La destruction partielle ou totale d'installations d'alimentation en eau, dans les régions urbaines ou rurales, rattachées au réseau urbain d'approvisionnement, de collecte, de traitement et de distribution de l'eau. Il convient d'inclure les systèmes privés, tels que les récupérateurs d'eau de pluie installés sur les toits ainsi que les puits profonds ou peu profonds creusés manuellement par les familles ou la communauté. Ces dispositifs peuvent avoir été conçus en marge des grands réseaux d'alimentation urbains. Les petits systèmes sont fréquents en milieu péri-urbain et dans les zones de peuplement informel en périphérie des villes. Ces installations ne font généralement pas l'objet d'une reconnaissance ou d'un enregistrement administratif¹².
- La destruction partielle ou totale d'installations d'assainissement, dans les régions urbaines ou rurales, rattachées au réseau d'égout en milieu urbain. Ces installations peuvent également comprendre les camions, les réservoirs et les pompes utilisés pour vidanger les fosses septiques et transporter les déchets vers des centrales de gestion et de traitement. Les installations de traitement des eaux usées, notamment les stations de traitement et les bassins de décantation, font également partie du système d'assainissement et peuvent également être endommagées ou détruites. Comme précédemment, il convient de communiquer la valeur estimée des fosses septiques et des systèmes de drainage privés (individuels et partagés) à l'équipe Logement afin d'éviter un double comptage.
- La destruction partielle ou totale d'installations de gestion des déchets solides, dans les régions urbaines ou rurales est souvent l'une des thématiques essentielles du plan de relèvement. Cela peut comprendre la destruction partielle ou totale (i) des installations centrales de collecte des déchets telles que les bennes à ordures et les décharges, (ii) de l'accès à ces sites et (iii) la perte, la destruction partielle ou totale des moyens de transport pour la collecte des déchets (camions, charrettes à moteur, tirées par un âne ou charrettes à bras). On trouve parfois des charrettes à bras ou tirées par des ânes dans les régions rurales et les villages où une gestion communautaire des déchets solides a été mise en place. Les sites de dépôt des déchets peuvent aussi devenir impraticables: destruction des barrières de sécurité, fosses ensevelies par un glissement de terrain ou inondées.
- La destruction partielle ou totale des bâtiments administratifs, des laboratoires, des sites de stockage, ainsi que du matériel et des fournitures d'exploitation et de maintenance, qui jouent un rôle essentiel dans l'administration et la gestion de la prestation des services ainsi que dans le fonctionnement quotidien et l'entretien des installations. Le conditionnement et le stockage sûrs des produits chimiques utilisés dans les installations de traitement, de même que les pièces détachées utilisées pour les réparations, sont également essentiels à la continuité de la prestation des services. Là encore, il convient de veiller à transmettre ces informations à l'équipe Infrastructures pour éviter tout double comptage.

¹² L'équipe d'experts en charge des infrastructures WASH devra envoyer les données collectées à l'équipe Logement, qui se chargera de calculer la valeur (au titre de son appartenance au secteur Social).

- Dommages causés aux actifs physiques qui appuient les fonctions administratives du secteur (biens immobiliers, infrastructures et équipements principaux des agences gouvernementales et des ONG, aux niveaux central et local). Dans la mesure où l'équipe Infrastructures peut également être amenée à évaluer ces dommages, il convient de collaborer étroitement avec celle-ci.

Pour évaluer les dommages causés aux actifs physiques et aux infrastructures, l'équipe d'évaluation peut envisager différents niveaux de gravité selon une échelle définie (p. ex., de légère à sévère); il pourra s'agir aussi bien d'infrastructures et matériaux facilement réparables que de biens dont l'état nécessite une analyse structurelle plus approfondie, voire un remplacement. Ces catégories doivent être aussi proches que possible de celles qui sont définies dans le système de classification du pays, s'il en existe un. Si cette approche présente des difficultés, il est également possible d'adopter une méthodologie commune à toute l'évaluation afin de faciliter la collecte de données de référence comparables. À ce stade, l'équipe d'évaluation en charge du secteur WASH doit se rapprocher des équipes Infrastructures, Agriculture, Santé et Éducation. Cette évaluation rapide de la gravité des dommages permettra par la suite de mieux positionner les besoins du secteur dans le plan global de relèvement, en vue de l'établissement des priorités.

Le tableau ci-dessous propose un modèle d'évaluation rapide des dommages susceptibles d'être causés aux biens et aux infrastructures du secteur WASH. Cette évaluation devra être complétée par des informations plus détaillées sur le coût réel de la reconstruction/réparation de chaque bien, et sur leur degré de priorité, établi selon leur importance à court, moyen et long terme pour la population.

Tableau d'évaluation rapide

WASH (eau, assainissement et hygiène)		Dommages causés aux biens et aux infrastructures				
Feuille n°		Ville/District/Site				
N°	Bien/infrastructure	Public/ privé	Eau Assainissement Gestion des déchets solides	Dommages causés aux biens et aux infrastructures		
				Légers	Partiels	Destruction totale
1						
2						
3						
...						
N						

Selon le type d'infrastructure et la nature des interventions de relèvement nécessaires, et en concertation avec les experts locaux, les populations locales et/ou des membres de la communauté et des organisations de la société civile, l'équipe d'évaluation doit pouvoir définir les seuils pour chaque catégorie de dommages (« légers », « partiels » et « destruction totale »), et ce pour chaque type d'infrastructure. Certains pays ont recours à une règle empirique selon laquelle les dommages qui affectent 0 à 15 % de l'infrastructure ou du bien concerné sont dits « légers » et peuvent être réparés par la population locale ou la communauté; entre 15 et 60 %, les dommages sont dits « partiels » (de « modérés » à « très importants »); entre 60 et 100 %, il s'agit d'une « destruction totale » (« sévère » à « très sévère »): ces deux derniers paliers nécessitent une aide extérieure pour la réparation, la reconstruction ou le remplacement de certaines composantes, le cas échéant (p. ex., pompes, moyens de transport). L'évaluation des dommages et des pertes doit être basée sur le coût de la réparation ou du remplacement exprimé en valeur actualisée.

Il n'existe pas de règle ou de nomenclature unique pour le chiffrage des infrastructures WASH: celui-ci varie selon le type d'infrastructures, selon les pays et même selon les régions d'un même pays. Dans la mesure où la réhabilitation ou la reconstruction de certains bâtiments nécessite parfois une main-d'œuvre nombreuse et des matières premières et des ressources disponibles localement, leur coût sera fortement dépendant des salaires et des prix pratiqués localement ainsi que des matériaux et équipements disponibles à proximité. Le prix unitaire des composantes les plus communes (bâtiments, pompes, tuyaux et conduits fabriqués localement) est généralement disponible auprès du service technique ou des ingénieurs des administrations locales. Dans de nombreux pays en développement, le service ou la cellule d'ingénierie du ministère des Collectivités locales tient à jour des barèmes tarifaires pour les infrastructures locales des différentes régions. Le ministère des Travaux publics constitue une autre source d'information possible. Si le prix d'une certaine infrastructure n'est pas disponible, l'ingénieur (ou l'expert technique) de l'équipe d'évaluation doit, en concertation avec la communauté, le calculer sur la base des interventions et des ressources qui ont été nécessaires à chaque étape de sa construction. Lorsque des matériaux ou des composantes spécifiques ne sont pas disponibles localement, ce qui peut être le cas des pompes, du matériel de traitement, du matériel de laboratoire ou des matériaux de construction ultrarésistants (p. ex., les briques réfractaires utilisées dans les incinérateurs), leurs coûts (y compris les coûts de transport jusqu'au site) doivent être obtenus auprès de sources externes.

L'objet de l'évaluation post-catastrophe n'est pas de fournir des informations d'une précision parfaite, mais plutôt de fournir une évaluation crédible et utile de l'ampleur des effets de l'événement et de son impact socio-économique. Ce type d'évaluation facilite ensuite l'élaboration d'une stratégie de relèvement couvrant les dimensions socio-économique et environnementale, la santé publique et le bien-être des populations, ainsi que les communautés et leurs moyens de subsistance.

ÉVALUATION DES EFFETS SUR LA PRESTATION DES SERVICES, LA PRODUCTION DES BIENS ET L'ACCÈS AUX BIENS ET SERVICES

Les populations touchées peuvent ressentir très rapidement les effets de la restriction des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des déchets solides, à savoir:

- Hausse du prix des services d'eau et d'assainissement, entraînant une baisse du revenu disponible des individus et des ménages
- Hausse des coûts liés à l'utilisation de l'eau dans le cadre des activités commerciales, qui entraîne une augmentation des coûts de production
- Restriction de l'accès ou de la prestation des services essentiels ou publics tels que l'éducation ou les soins de santé en raison du manque d'eau et de la pénurie de services d'assainissement.

ÉVALUATION DES EFFETS SUR LA GOUVERNANCE

Comme indiqué au point 3.3, la gouvernance occupe une place importante dans le secteur WASH et ne concerne pas seulement les mécanismes de prise de décision, mais également le fonctionnement général du secteur, son efficacité, sa transparence et sa responsabilité. L'équipe d'évaluation en charge du secteur doit examiner ces composantes aux niveaux national et local pour déterminer dans quelle mesure elles ont été perturbées par la catastrophe. Il est important de mesurer la capacité des autorités à mettre en œuvre des politiques et à faire appliquer la réglementation avant la catastrophe, afin de déterminer si des mesures de renforcement des capacités seront nécessaires dans le cadre de la stratégie de relèvement. À cette fin, l'équipe pourra s'intéresser à la capacité de mobilisation des autorités publiques en cas de situation d'urgence, y compris l'efficacité des plans de préparation mis en place avant la catastrophe et le plan de relèvement à long terme.

Nous avons déjà abordé les coûts économiques qui résultent des dommages ou des pertes liés aux biens immobiliers, aux structures et aux équipements WASH, essentiels au bon fonctionnement des administrations centrales et locales. Ces dommages entraînent une hausse des coûts économiques liés aux services WASH. Les effets sur la gouvernance se traduisent par un coût économique similaire pour l'ensemble de la population, dans la mesure où ils affectent également l'administration du secteur. En outre, la perte de ces installations réduit immédiatement les capacités de fonctionnement des administrations et la capacité de la population générale à accéder aux informations ou aux services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Les effets sur les structures et les mécanismes de gouvernance qui risquent d'entraîner une hausse des coûts économiques peuvent se résumer ainsi:

- **Perturbations au niveau des ressources humaines, du petit matériel, des ressources financières et des fournitures**, qui altèrent la capacité des autorités publiques à remplir leurs fonctions administratives.
- **Dommages causés aux documents et aux données de référence aux formats papier et électronique**, qui sont essentiels pour orienter la démarche d'évaluation et de relèvement.
- **Perturbation des fonctions administratives** généralement exercées par les autorités publiques, notamment la prestation des services. Dans le contexte post-catastrophe, cela inclut la réalisation d'évaluations d'impact, la planification et la mise en œuvre de mesures urgentes de protection, et l'apport d'une aide aux parties prenantes du secteur et aux citoyens.
- **Perturbation des principaux processus décisionnels et des mécanismes d'élaboration et de coordination des politiques et des stratégies du secteur**, en raison du décès de certains membres du personnel et des difficultés liées à la communication et aux transports.
- **Perturbation des structures sociales et communautaires**, à l'instar des organisations de la société civile, qui travaillent habituellement en parallèle des autorités pour faciliter l'accès aux services des personnes vulnérables (les personnes âgées, handicapées, malades, les femmes et les filles).

ÉVALUATION DES EFFETS CONSÉCUTIFS À L'AUGMENTATION DES RISQUES

Pour évaluer les coûts associés à l'augmentation des risques et des vulnérabilités, une approche consiste à mesurer le coût de la réduction des risques ou la hausse des coûts qui résulterait des pertes futures imputables à l'augmentation des risques. La comparaison de ces deux coûts est utile pour déterminer la valeur ajoutée financière de la mise en œuvre de stratégies de RRC y compris, mais pas seulement, dans le plan de relèvement. Les risques principaux qui pèsent sur le secteur WASH ont été présentés au point 4.5. Dans la mesure où ces risques évoluent (augmentation des risques existants ou apparition de nouveaux risques), leur chiffrage repose généralement sur l'évaluation des effets sur les infrastructures, sur les coûts humains (coûts liés à la santé ou au déplacement des populations) et sur les coûts liés à la gouvernance, c'est-à-dire la capacité des instances administratives et institutionnelles à faire face aux catastrophes ou à mettre en œuvre des mesures de réduction de risque.

ÉVALUATION DE L'IMPACT D'UNE CATASTROPHE

La présente section explique la méthodologie de l'analyse d'impact, qui permet d'anticiper l'évolution du secteur au lendemain d'une catastrophe; elle propose également un scénario pessimiste en cas d'inaction politique ou programmatique. Elle présente également les enjeux principaux du secteur. L'analyse d'impact repose sur l'évaluation des effets de la catastrophe, les plans de développement sectoriels, les retours d'expérience et les inquiétudes suscitées par l'événement. L'analyse de l'impact de la crise permet d'en anticiper les effets à moyen et long terme sur le secteur. Elle constitue la base de la stratégie de relèvement.

Les informations obtenues dans le cadre de cette analyse contribueront à alimenter l'évaluation globale de l'impact sur les conditions macro-économiques et sur le développement humain¹³. L'équipe devra collaborer étroitement avec l'équipe nationale en charge de ce rapport.

ÉVOLUTION DU SECTEUR APRÈS UNE CATASTROPHE

Pour analyser l'évolution du secteur, il convient d'examiner les données de référence (avant la catastrophe), les données primaires et secondaires, et d'intégrer les indicateurs relatifs aux composantes du secteur WASH (notamment gouvernance, capacités institutionnelles et administratives). Ces informations sont analysées conjointement au regard du contexte de la catastrophe, de l'intervention des autorités, de l'ensemble des effets de la catastrophe et de l'évaluation des dommages correspondants.

Si les répercussions immédiates de la catastrophe concernent d'abord la santé et l'hygiène individuelles, elles peuvent évoluer vers des impacts économiques affectant l'ensemble de la société, tels que:

- Retombées négatives sur la santé en conséquence de l'accès restreint aux services, qui entraîne des problèmes sanitaires et une hausse des coûts de santé par habitant
- Impacts économiques qui résultent d'une diminution de la main-d'œuvre disponible (qualifiée et semi-qualifiée)
- Impacts sur la santé liés à la baisse du nombre d'acteurs commerciaux
- Déplacement des populations et des activités commerciales en raison de la raréfaction des services
- Impacts économiques liés au coût effectif de la réparation et du remplacement des installations et des machines du secteur WASH

IMPACTS SUPPLÉMENTAIRES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

- Il y a d'abord la crainte que les autorités ne puissent faire face à l'événement. Dans les phases d'urgence et de relèvement à court terme, les opérations de nettoyage et de stabilisation des populations touchées vont mettre à l'épreuve la capacité et le sens stratégique des autorités. Cependant, au fil des semaines, les éléments à long terme du plan d'intervention et de la stratégie de relèvement seront également passés à la loupe. Toutes les difficultés qui se présenteront à court, moyen et long terme se retrouveront dans la stratégie élaborée avant la catastrophe. L'évaluation consistera à identifier les éléments de la stratégie de relèvement qui doivent être renforcés ou même mis en place. Ces éléments sont souvent liés à la politique, à la réglementation, aux capacités institutionnelles et administratives et à la gouvernance. Il faudra donc améliorer concrètement ces composantes, en plus de réécrire la stratégie.
- Une catastrophe qui bouleverse l'environnement physique et social peut avoir pour conséquence une modification des risques. Les événements tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre ou les inondations, vont affecter la structure géologique et le paysage, ce qui se traduira par des modifications physiques, notamment en termes de fréquence et de probabilité statistique. On peut raisonnablement penser que de nouvelles éruptions vont avoir lieu, que l'intensité des séismes va fluctuer et que de nouvelles zones d'inondation apparaîtront. D'un point de vue social, la migration des populations vers des régions potentiellement dangereuses va entraîner une élévation des risques. Les clivages sociaux et culturels nés du contexte post-catastrophe risquent d'être irréversibles ou de nécessiter une attention particulière.

¹³ L'analyse globale de l'impact sur les conditions macro-économiques et sur le développement humain s'appuie sur l'examen de l'écart entre les indicateurs de l'économie et du développement humain des scénarios pré-catastrophe (PIB, balance des paiements, impact fiscal, fluctuations des prix sur le plan économique; indicateurs de la pauvreté et de l'emploi; indicateurs du développement humain relatifs à la santé, la nutrition, l'éducation, l'accès aux services sociaux, aux écarts entre les sexes et aux objectifs de développement social) et leur évolution dans les scénarios post-catastrophe.

IMMOBILISME POLITIQUE OU STRATÉGIQUE

- Compte tenu des difficultés rencontrées au cours des interventions en matière de gestion sectorielle et de plans de développement, le risque qu'une nouvelle catastrophe soit dévastatrice reste élevé, à moins que les mesures nécessaires ne soient prises pour renforcer les capacités et répondre aux besoins des instances institutionnelles et administratives. Il peut s'agir de mesures politiques, réglementaires ou encore de la consolidation des ressources humaines et financières des administrations. Dans de nombreux pays en développement et pays partenaires, la décentralisation menée au cours des dernières années a consisté à déléguer des mandats sans que les ressources nécessaires soient nécessairement mobilisées. Les problèmes de gouvernance sont fréquents, notamment en ce qui concerne la transparence, la responsabilité, ainsi que les rôles et les obligations des bénéficiaires des services WASH et du grand public. Si le contexte pré-catastrophe présente des insuffisances en matière de maintenance, de prestation des services et de solvabilité, le relèvement post-catastrophe des services, même améliorés, sera épineux. Le secteur va donc stagner et, compte tenu de son incapacité à agir et à mobiliser la population dans le cadre d'une stratégie d'intervention efficace, des problèmes identiques resurgiront en cas de nouvelle catastrophe.
- La stratégie existante de réduction des risques fera presque toujours l'objet d'ajustements après la survenue d'une catastrophe, dans l'optique d'améliorer l'intervention. Il s'agit du scénario optimiste. Cependant, si la stratégie est fortement ancrée au sein des institutions et que ses lacunes résultent de défaillances institutionnelles et sectorielles, elle s'apparente alors plus à une théorie, dont la mise en œuvre souffre d'un manque de volonté et de préparation des acteurs et de l'absence de ressources préaffectées.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS

- Les difficultés à moyen terme seront principalement liées à la réhabilitation des services perturbés ou interrompus dans le but de stabiliser les populations touchées aux niveaux social et économique, en vue d'un relèvement durable.
- Les difficultés à long terme vont concerner la stratégie de réduction des risques, la mise en place des mécanismes institutionnels et administratifs d'élaboration des politiques et des réglementations, ainsi que le renforcement des capacités nécessaire pour consolider le secteur WASH en veillant à ce qu'il soit suffisamment robuste pour absorber les chocs futurs, réduire les risques et ainsi favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de relèvement réalisable.

LIENS INTERSECTORIELS ET THÈMES TRANSVERSAUX

Certains enjeux concernent plusieurs secteurs, il est important de les connaître ainsi que leurs impacts réciproques, notamment sur le secteur WASH. Il est également important d'étudier la gestion des thèmes transversaux et des responsabilités communes. Cet aspect est détaillé dans le tableau présentant les listes de contrôle des rôles et des responsabilités des acteurs du groupe thématique WASH et des autres groupes, à savoir l'éducation, la santé et la nutrition (se référer à l'annexe I).

L'évaluation WASH doit renseigner sur les impacts de la catastrophe sur les activités sociales et économiques locales qui sont en lien avec les installations, notamment:

- Les marchés publics;
- Les écoles;
- Les infrastructures de santé.

La baisse de ces activités en raison du manque d'eau et de services d'assainissement limite l'accès à l'activité économique locale, au renforcement des capacités et nuit à la santé et au bien-être des populations touchées. La contribution efficace

des services WASH au relèvement et au bien-être des populations touchées nécessite d'identifier les impacts physiques ou naturels de la catastrophe, mais également d'être au fait des composantes sous-jacentes en matière de genre, de gouvernance et de réduction des risques.

L'ensemble de ces éléments est réuni dans un cadre sectoriel de réduction des risques et de résilience sociale qui comprend l'identification des parties prenantes principales ainsi que les modalités et les plateformes des consultations, de participation et de prise de décision. Les points suivants décrivent les thèmes et les secteurs transversaux; ils présentent leurs acteurs principaux en prêtant une attention particulière aux domaines qui constituent le secteur WASH ou y contribuent. Il convient d'évaluer chacun de ces thèmes, secteurs et domaines pour déterminer:

- L'ampleur des dommages et des pertes suite à une catastrophe, y compris les pertes en termes de compétences et de capacité d'exécution;
- Le rôle qu'ils doivent jouer et la contribution qu'ils doivent apporter en vue du relèvement;
- Les ressources techniques et humaines nécessaires pour mener à bien leur mission.

LIENS INTERSECTORIELS

SANTÉ

L'évaluation des besoins du secteur WASH doit tenir compte des besoins des infrastructures de santé pour la prestation des services d'eau et d'assainissement et la promotion de l'hygiène. Cela peut également comprendre la gestion spécialisée des déchets médicaux (déchets perforants, déchets solides non dangereux et déchets organiques), la gestion ou l'élimination sûre des produits pharmaceutiques et le soutien à la mise en œuvre de stratégies de lutte anti-vectorielle. En dehors des infrastructures de santé, les autorités sanitaires participent souvent à la mise en œuvre d'initiatives communautaires en matière d'hygiène, par exemple pour faire face aux cas de choléra.

NUTRITION

Dans le contexte post-catastrophe, la nutrition est souvent envisagée en termes d'accessibilité et de réserves à court terme:

- Accès des ménages à une aide alimentaire
- Ressources alimentaires et accessibilité
- Composition et disponibilité du panier alimentaire
- Prix des produits alimentaires et pouvoir d'achat des ménages
- Réserves alimentaires des ménages

L'impact du secteur WASH sur la nutrition se manifeste à plusieurs niveaux. D'abord, la consommation d'eau est indispensable à l'équilibre nutritionnel; ensuite, l'eau est souvent nécessaire pour préparer les repas et sa pénurie empêche de réaliser certaines préparations. En termes de santé, l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de qualité prévient l'apparition de maladies diarrhéiques, qui peuvent rapidement dégénérer en malnutrition, en particulier chez les plus jeunes et les plus âgés. Après une catastrophe, le nombre de personnes exposées au risque de malnutrition augmente en raison de la dégradation des services WASH. À plus long terme, le rôle de l'eau (en qualité et en quantité) dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle est évident dans le secteur transversal de l'agriculture.

ÉDUCATION

En ce qui concerne le secteur de l'éducation et les établissements scolaires, l'évaluation du secteur WASH doit tenir compte de deux aspects. Tout d'abord, les lieux d'apprentissage et les écoles doivent mettre en place des installations d'eau et d'assainissement sûres, adaptées et non mixtes. Les femmes sont souvent marginalisées en cas de l'indisponibilité ou du manque d'accessibilité des installations. Par ailleurs, les écoles constituent un lieu essentiel pour la promotion de l'hygiène auprès des élèves et, dans certains cas, de la communauté locale. Après une catastrophe, elles peuvent également servir de cellule d'information et de centre de santé primaire en cas d'interruption des services de santé réguliers.

ENVIRONNEMENT

Il convient d'identifier les problèmes environnementaux récents et antérieurs afin d'établir s'ils ont eu un impact sur les services WASH ou s'ils en découlent, et de décrire la nature de ces impacts et leur influence potentielle sur les stratégies de relèvement sectorielles. Il convient également de prendre en compte le rôle de l'environnement dans les maladies liées à l'eau, en particulier parmi les populations déplacées ou sinistrées, dans la mesure où la gestion des facteurs environnementaux contribue souvent largement à la lutte contre ces maladies.

Les activités de reconstruction et de relèvement menées dans l'ensemble des secteurs peuvent avoir des incidences positives et négatives sur l'environnement. Pour le secteur WASH, il convient de tenir compte des incidences environnementales de la (re)construction et du remplacement des installations d'eau et d'assainissement. Par exemple, l'installation de systèmes d'assainissement améliorés peut permettre de résoudre certains problèmes de pollution de l'eau; un système de traitement des eaux usées peut quant à lui entraîner une baisse de la pollution de l'eau par l'industrie locale. D'un autre côté, la construction de nouvelles routes peut avoir des incidences négatives sur l'hydrologie de surface et souterraine ou sur les forêts, tandis que la réparation de systèmes d'irrigations endommagés peut prolonger le caractère non durable de l'agriculture en raison de la salinité des sols, de leur contamination ou du pompage excessif de l'eau.

CULTURE

Les difficultés liées à la communication, à la langue, au genre, à l'âge, aux dynamiques sociales, religieuses et familiales, ainsi qu'à d'autres aspects culturels, peuvent nuire à l'efficacité de l'évaluation du secteur WASH et des interventions. Toute intervention post-catastrophe devrait systématiquement prendre en compte le contexte culturel local. La religion, le genre, l'origine ethnique et le statut socio-économique ne sont que quelques-uns des facteurs à prendre en compte lors de la planification des interventions. La prise en compte insuffisante de l'environnement socioculturel nuit à l'efficacité et à la durabilité des investissements consentis après la catastrophe. Bien que la collecte de données culturelles ne fasse pas systématiquement partie de l'évaluation du secteur, leur prise en compte contribue à garantir la pertinence et la validité des informations recueillies ainsi que de l'intervention proposée.

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

La gestion des risques de catastrophe vise plusieurs secteurs traditionnels du développement, à savoir ceux de la santé, de l'éducation, des infrastructures, de l'eau et de l'agriculture. Compte tenu des écarts de densité de population, les habitants des régions urbaines peuvent être exposés à des risques supérieurs à ceux des régions rurales. Pour bien progresser, ces secteurs doivent investir dans la gestion des risques et le renforcement de la résilience. Étant donné l'augmentation prévue de la fréquence des catastrophes, les progrès en matière de développement vont plus que jamais dépendre des mesures de préparation afin d'en éviter les impacts (Mitchel, 2012). Les actions recommandées pour le secteur WASH sont diverses:

POLITIQUES ET LÉGISLATION

- Intégrer à la politique de relèvement du secteur de l'eau et de l'assainissement des dispositions relatives à la rénovation des installations pour que celles-ci soient à l'épreuve des risques en termes de conception et d'accessibilité.
- Intégrer la RRC aux programmes de gestion des bassins versants (bassins fluviaux) et de planification de l'utilisation des terres.

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

- Mise en œuvre de programmes dans les communautés locales et distribution de supports de sensibilisation à l'utilisation durable de l'eau et à l'assainissement (formations adaptées, installations WASH sûres, élaboration de plans d'intervention et de protocoles d'urgence ciblés).

COORDINATION DES ACTIONS DE RÉPARATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Plans d'urgence relatifs à la prestation des services WASH en cas de catastrophe (inondations, sécheresse, tremblement de terre, etc.). Ces plans doivent tenir compte des événements récurrents comme des crises extrêmes, ainsi que des risques consécutifs les plus probables.
- Formation des équipes d'assainissement et des techniciens de forage au niveau local ou communautaire en vue du nettoyage et du curage réguliers des puits et du traitement des réserves d'eau, et afin d'informer les ménages sur le traitement et la conservation de l'eau à domicile.

RECONSTRUCTION « EN MIEUX »

- Mise en place de dispositifs de réduction des risques et de surveillance. Ceux-ci doivent prévoir comment seront obtenus les pièces détachées et les outils en situation d'urgence.
- Évaluation des risques sur les sites d'installation de pompes à eau, de systèmes d'approvisionnement en eau, de drainage, de réseaux d'égout et de structures d'assainissement.
- Construction de systèmes communautaires de drainage, d'installations d'assainissement et de systèmes de gestion des déchets, à l'épreuve des risques (p. ex., sélection du site, conception et choix des matériaux, gestion et responsabilités partagées).
- Implication des autorités locales et des communautés dans la formation et les échanges d'informations relatives à la réduction des risques et à sa mise en œuvre.
- Participation de la communauté à la création des systèmes de drainage et des installations d'assainissement et à la gestion des déchets, pour assurer le contrôle-qualité.

Les communautés locales, les comités, les organisations de la société civile, les autorités gouvernementales et les organisations nationales et internationales spécialisées dans l'eau, l'assainissement et la RRC, pourront recommander des mécanismes et des techniques en vue de réduire l'exposition et la vulnérabilité des installations d'eau et d'assainissement réparées ou reconstruites. Cela peut notamment concerner les points suivants:

- Exemples de bonnes pratiques communautaires en matière de RRC. Cela concerne notamment la localisation des systèmes WASH sortis indemnes de la catastrophe et pouvant servir de modèles.
- Autres technologies, techniques, modèles et savoir-faire locaux exploitables.
- Experts disponibles localement pour apporter un appui technique aux autorités en matière de RRC dans le secteur.

La question de savoir si ces interventions sont spécifiquement axées sur la RRC ou si elles ne sont que le reflet des bonnes pratiques fait régulièrement l'objet de discussions parmi les partenaires du développement. Pour l'heure, le sujet n'est pas tranché et la gestion de la réduction des risques dans le secteur WASH fait l'objet de nombreuses théories. Toutefois, étant donné le rôle capital du secteur, la nécessité d'une approche plus systématique de la réduction des risques ne fait aucun doute (Aquaconsult, 2008).

THÈMES TRANSVERSAUX

Genre

Les responsabilités des femmes et des jeunes filles au sein du secteur WASH sont généralement bien connues (transport de l'eau, protection des sources, gestion de la santé et de l'hygiène familiales, utilisation de l'eau aux fins agricoles); toutefois, leur poids ou leur influence dans la prise de décision varie d'une situation à l'autre. Cependant, la prise en compte du genre ne doit pas conduire à privilégier les femmes et il convient de veiller à l'équité des actions de soutien et des opportunités. Chaque évaluation doit s'accompagner d'une préparation suffisante et porter une attention particulière aux responsabilités présentes et futures des participants (en fonction de leur sexe) et à leur capacité à influencer les décisions en connaissance de cause. Il convient également d'évaluer le rôle spécifique des hommes dans les processus décisionnels. Ces évaluations mettront en lumière les facteurs qui pèseront sur les évolutions susceptibles de résulter des catastrophes (p. ex., rôle du chef de famille occupé par une femme ou un(e) jeune adulte, liberté de mouvement).

Changement climatique

La mesure et, surtout, la modélisation du changement climatique sont souvent difficiles en l'absence de données adaptées disponibles en quantité suffisante. La plupart des données disponibles concernent souvent un territoire plus vaste et ne sont pas vraiment applicables à l'échelle locale. Il est toutefois possible de mesurer la fréquence et l'amplitude des phénomènes climatiques extrêmes, qui se traduisent souvent par des inondations, des pluies diluviennes ou des périodes de sécheresse. Au niveau du secteur WASH, ces événements peuvent réduire l'accessibilité des ressources en eau en vue d'une utilisation commerciale ou privée, accroître les besoins et la fréquence des activités d'irrigation ou amoindrir l'efficacité de certaines activités d'assainissement telles que l'évacuation et la gestion des eaux usées. Une évaluation quantitative de ces phénomènes est nécessaire: elle est souvent menée dans le cadre de l'étude des données de référence aux fins de comparaison avec les événements antérieurs. Il est tout aussi important d'évaluer la réaction et l'adaptation des populations à ces situations, ce qui implique généralement de mener des enquêtes et des études sur le terrain. Ces comportements sont le reflet de l'adaptation au changement climatique; ils sont étroitement corrélés aux perceptions et aux ressources de la population et délimitent le degré de résilience de celle-ci et sa capacité à faire face à des phénomènes climatiques extrêmes. Il convient également de mesurer le niveau de résilience et de l'intégrer à l'évaluation des besoins, puis à la stratégie de relèvement.

Gouvernance et processus sociaux

Il est nécessaire d'étudier le climat politique du secteur WASH, notamment la gestion intégrée des ressources en eau¹⁴ et le rôle de la gouvernance, les capacités de relèvement du secteur, les parties prenantes et acteurs principaux, les types de prestations de services WASH et les indicateurs de base relatifs à la situation du secteur (tels que détaillés au point 3.3). Il est également important d'étudier les cadres politiques antérieurs, actuels et envisagés, afin que l'évaluation des besoins puisse favoriser le relèvement à long terme du secteur. Parallèlement au cadre plus large de la politique, il est important de décrire les partenariats principaux à l'œuvre avant et après la crise. Les conditions pour un partenariat efficace sont:

- L'échelle de l'approche sectorielle mise en œuvre;
- Le rôle de la société civile et des prestataires de services publics et privés;
- La présence des autorités publiques (gouvernement, municipalités) ou d'autres mécanismes de coordination.

¹⁴ La gestion intégrée des ressources en eau promeut une utilisation plus efficace de l'eau (dimension économique), un accès équitable (dimension sociale) et la durabilité (dimension environnementale). Le terme « intégrée » souligne la nécessité d'une approche globale et holistique qui regroupe différents secteurs tels que la santé, l'agriculture et l'industrie (intégration horizontale) et différents niveaux, notamment régional, national, municipal, familial, etc. (intégration verticale).

STRATÉGIE DE RELÈVEMENT SECTORIELLE

VISION ET BUT DU RELÈVEMENT SECTORIEL

La présente section détaille la marche à suivre pour élaborer et présenter les objectifs à long terme (la finalité) qui présideront au relèvement. Il convient pour cela de s'appuyer sur le plan national de développement du secteur, la consultation des parties prenantes et de tenir compte des conditions post-catastrophe. Dans la mesure du possible, les perspectives sectorielles et les objectifs du relèvement doivent être alignés sur les stratégies et les plans nationaux de développement existants.

Le préalable à l'élaboration d'une stratégie de relèvement exhaustive à partir de l'étude d'impact consiste à définir les perspectives générales du relèvement, c'est-à-dire la situation souhaitée à l'issue du processus de relèvement, tous secteurs confondus. Ce travail doit reposer sur les analyses menées au cours de l'évaluation ainsi que sur une estimation des résultats réalisables compte tenu des contraintes et des opportunités évoquées à la section 6.

Il conviendra en outre de vérifier que les stratégies de relèvement sont bien alignées sur les plans nationaux de développement (en précisant comment) et s'appuient sur les mécanismes locaux existants, ce qui est crucial pour renforcer l'appropriation et la durabilité. Il faut également promouvoir l'amélioration des nouvelles installations (concept « Reconstruire en mieux ») c'est-à-dire renforcer la résilience et la préparation au risque de catastrophe du secteur lors des phases de relèvement et de reconstruction.

La section suivante décrit les étapes de l'élaboration d'une stratégie de relèvement pour le secteur WASH. L'expérience a montré que la démarche de planification n'est pas un processus rectiligne et régulier, mais plutôt une répétition de certaines étapes. Les choix relatifs aux modalités, aux coûts, aux hypothèses et aux contraintes de la mise en œuvre (voir notamment les points 9.4 et 9.5 plus loin) pourront conduire à une réévaluation des priorités et, par conséquent, de la stratégie générale.

CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES

La présente section détaille la marche à suivre pour la mise en place de consultations sectorielles dans le cadre de l'évaluation. Les lignes directrices doivent viser à faciliter l'identification par les experts sectoriels des parties prenantes principales parmi les représentants du gouvernement, de la société civile et d'autres instances susceptibles de participer aux consultations. Elles visent également à orienter le processus de consultation des parties prenantes, lequel a pour objectif d'obtenir des informations concernant les impacts et les effets de la crise et d'identifier les mesures de relèvement et de reconstruction nécessaires à court, moyen et long terme. Se référer notamment à l'annexe IV: « Note d'orientation pour la consultation des parties prenantes ».

BESOINS EN MATIÈRE DE RECONSTRUCTION, DE RELÈVEMENT ET D'AMÉLIORATION

La présente section vise à faciliter la définition des besoins de reconstruction et de relèvement qui découlent de la stratégie de relèvement, en distinguant la simple remise en état des installations (état antérieur à la catastrophe) de la reconstruction « en mieux », qui s'accompagne d'une amélioration des biens et services, d'une accélération de la reprise économique, de la création de moyens de subsistance, du renforcement des stratégies de gestion des risques de catastrophe du gouvernement et des communautés, et de la réduction des risques et des vulnérabilités. Dans la mesure du possible, il convient de

détailler ces mesures en fonction des localités et des populations touchées¹⁵. Les besoins en matière de reconstruction et de relèvement peuvent être répartis comme suit:

- Restauration de l'accessibilité des services WASH à leur niveau antérieur à la catastrophe, dans la mesure du possible
- Reconstruction « en mieux » et amélioration de l'accès, qui se traduiront par des retombées positives sur l'économie et pourront figurer dans la stratégie de gestion des risques de catastrophe et des vulnérabilités associées

L'annexe V: « Typologie des activités de relèvement et de reconstruction », détaille ces deux types de besoins.

GOUVERNANCE

La restauration des capacités de gouvernance, y compris en matière de gestion gouvernementale des risques de catastrophe et de prise de décision, peut comprendre les besoins de relèvement décrits ci-après:

- Restauration de la fonction administrative des institutions étatiques, aux niveaux central, régional et local, qui peut nécessiter des ressources humaines et financières supplémentaires pour compenser les retards et les interruptions de la prestation des services WASH par les autorités publiques. L'emprunt de ressources auprès d'autres administrations est possible, à condition d'être temporaire. La récupération, voire la reconstruction, des bases de données et des enregistrements perdus peut également être nécessaire (données financières, archives des services et pièces d'identité).
- La priorité en matière d'amélioration de la gouvernance et de gestion des risques de catastrophe doit aller au renforcement des capacités institutionnelles et administratives, en vue de la mise en œuvre d'une stratégie efficace de gestion des risques. Il peut s'agir de mesures politiques, réglementaires ou encore de la consolidation des ressources humaines et financières des administrations. Dans de nombreux pays en développement et pays partenaires, la décentralisation menée au cours des dernières années a consisté à déléguer des mandats sans que les ressources nécessaires soient nécessairement mobilisées. Les problèmes de gouvernance sont fréquents, notamment en ce qui concerne la transparence, la responsabilité, ainsi que les rôles et les obligations des bénéficiaires des services WASH et du grand public.

RISQUES

- La prise en compte des risques antérieurs et consécutifs à la catastrophe dépend étroitement des stratégies d'intervention et de gestion des risques existantes. De nouvelles politiques ou réglementations peuvent renforcer ce cadre, de même que la consolidation des ressources humaines et financières aux différents échelons administratifs. Il est toutefois insuffisant de se contenter d'appliquer le cadre stratégique pré-catastrophe: la prise en compte des nouveaux risques exige l'élaboration de nouvelles stratégies, politiques et mesures de renforcement du secteur.
- La réduction des risques et des vulnérabilités en reconstruisant « en mieux » nécessite avant tout d'élaborer une stratégie de gestion des risques de catastrophe qui (i) prenne en compte les risques identifiés dans les sections précédentes, et (ii) tienne compte des lacunes et des faiblesses propres au secteur WASH, afin de favoriser sa résilience. Si le renforcement des capacités et les infrastructures peuvent constituer une partie de la solution, celle-ci relève principalement de méthodes et de moyens institutionnels et stratégiques.

¹⁵ Toutes les interventions du type « Reconstruire en mieux » renforcent la résilience du gouvernement, des systèmes et des communautés. Les besoins correspondants doivent être cohérents avec le plan national de développement et/ou les stratégies de réduction de la pauvreté existants.

STRATÉGIE DE RELÈVEMENT SECTORIELLE

PRIORITÉS ET CALENDRIER

La présente section détaille la marche à suivre pour élaborer la stratégie de relèvement et établir les priorités et le calendrier. Suivant la finalité de la stratégie de relèvement, il convient de détailler les principaux résultats, produits et interventions afin d'établir la liste et le calendrier des actions prioritaires (à court, moyen et long terme). Il conviendra en outre de distinguer les actions selon la typologie décrite plus haut (restaurer ou reconstruire/« Reconstruire en mieux »).

PLAN DE RELÈVEMENT SECTORIEL

Il est essentiel de s'assurer que l'étude des composantes du plan de relèvement du secteur s'est appuyée sur un processus effectif de consultation des parties prenantes marqué par une réelle volonté de collaboration et de partenariat avec les acteurs institutionnels principaux (ministères d'exécution directement chargés de la gestion du secteur et des services WASH [p. ex., ministère en charge de la gestion de l'eau], ainsi que des membres des autorités rurales et urbaines, des autorités sanitaires ou des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement ou de la Culture). Il est important de veiller à ce que le plan de relèvement sectoriel soit en cohérence avec tous les plans nationaux de relèvement préparés après la catastrophe ainsi que les plans de développement antérieurs. Toutefois, la durabilité du plan de relèvement sectoriel à long terme nécessite une adhérence aux autorités, aux institutions et aux politiques de gestion du secteur plutôt que la simple observation d'une stratégie nationale. Ce sont en effet les institutions du secteur WASH qui appliqueront la stratégie de relèvement sectorielle à long terme. Par défaut, les politiques et les plans spécifiques au secteur WASH doivent être alignés sur les plans globaux nationaux; il appartient aux autorités institutionnelles de clarifier toute incohérence éventuelle. Les acteurs institutionnels du secteur favorisent ainsi l'appropriation du plan; ils en maîtrisent le contenu et la finalité et contribuent à sa bonne élaboration.

Conformément aux lignes directrices PDNA relatives au cadre de relèvement, la stratégie de relèvement du secteur WASH doit suivre un modèle axé sur les résultats et comprendre: (i) les besoins prioritaires; (ii) les interventions nécessaires; (iii) les produits attendus; (iv) les coûts du relèvement; et (v) les objectifs. Le tableau suivant illustre cette démarche.

Exemple de plan de relèvement axé sur les résultats pour le secteur WASH

Besoins de relèvement prioritaires	Interventions	Produits attendus	Coûts du relèvement	Objectifs
<ul style="list-style-type: none">Soutenir les populations sinistrées grâce à la restauration des installations d'assainissement	<ul style="list-style-type: none">Fournir des matériaux de construction et d'assainissementApporter une assistance technique en matière d'assainissementAppuyer le renforcement des capacités avec des activités de formation	<ul style="list-style-type: none">Construction de 468 latrinesCréation de 4 centres de formation et formation de 50 fonctionnairesRéparation de 10 installations d'égout	7 650 000 USD	<ul style="list-style-type: none">65 000 personnes sinistrées ont de nouveau accès aux services d'assainissement de base

OBJECTIFS

Il convient de ventiler les objectifs sectoriels selon les fonctions et les domaines d'intervention du secteur. Les informations relatives aux secteurs transversaux et recueillies lors des consultations des diverses parties prenantes alimenteront l'étude des domaines d'intervention. L'évaluation permettra d'identifier les besoins et les insuffisances de chaque domaine, ce qui permettra de définir les objectifs du plan de relèvement et d'amélioration. La liste présentée plus loin décrit les domaines d'intervention essentiels en vue du relèvement et du développement effectif du secteur à plus long terme. Pour que cette démarche ne soit pas trop fastidieuse, la quasi-totalité des domaines d'intervention pertinents a été regroupée en six catégories (UE, 2012):

- Les ressources en eau, qui comprennent (i) toutes les activités qui visent à accéder aux sources, à protéger la qualité de l'eau et à planifier son utilisation, (ii) toutes les autres activités du secteur primaire telles que la foresterie, l'exploitation minière et la pêche (protection de la qualité de l'eau, aquaculture) et (iii) les activités d'exploitation secondaires, telles que l'agriculture.
- Les services de base, qui comprennent la prestation de services d'eau et d'assainissement dans les régions rurales et les régions urbaines marginalisées ou pauvres¹⁶, et qui se caractérisent généralement par des technologies peu avancées, une gestion décentralisée et des systèmes communautaires, voire informels.
- Les services municipaux, qui concernent les grandes installations urbaines et industrielles, les capacités des sociétés de services publics, les autres services, les services fiscaux, les sociétés d'exploitation et de distribution d'eau, les parties prenantes et les systèmes urbains, y compris les dispositifs d'égout et de traitement des eaux usées, les systèmes de collecte des eaux de ruissellement et d'orage, et la gestion des déchets solides.
- L'agriculture, qui regroupe les installations et les activités en lien avec l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, en particulier l'irrigation.
- L'énergie hydraulique et la consommation d'eau à cette fin. Dans certains cas, l'impact de la production des biocarburants sur les ressources en eau doit également être pris en compte, en particulier dans le cadre d'une stratégie de relèvement.
- Les performances sectorielles, qui touchent principalement à la conception du cadre sectoriel et à son fonctionnement. Cela renvoie aux politiques et à leurs stratégies de mise en œuvre, aux structures institutionnelles (nationales, régionales et locales) et aux prestataires de services publics ou privés.

ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS

L'équipe s'attachera à classer les besoins selon leur degré de priorité et leur horizon (à court, moyen et long terme). L'équipe WASH (ou, avant elle, l'équipe d'évaluation) pourra définir des critères pour l'établissement des priorités. Il convient notamment de donner la priorité aux besoins urgents exprimés par les populations touchées et par le gouvernement, aux populations vulnérables et aux régions les plus touchées, et, le cas échéant, aux interventions de prévention des conflits ou de consolidation de la paix.

CALENDRIER: RELÈVEMENT À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Si la transition entre les interventions d'urgence, de relèvement puis de développement doit se faire progressivement, il est également important que l'évaluation soit axée sur le relèvement à long terme plutôt que sur les interventions d'urgence à

¹⁶ Dans de nombreux pays partenaires en développement, il est rare que les autorités urbaines ou municipales gèrent la prestation des services WASH dans les régions urbaines pauvres ou dans les régions péri-urbaines. Faute de mieux, la mise à disposition de ces services s'appuie souvent sur des solutions ou des services ruraux de proximité.



court terme. Au départ, les interventions se concentrent sur la restauration des services, pour la survie et la santé des populations. En général, au stade de l'évaluation, ces interventions ont déjà été mises en œuvre par le biais de l'action humanitaire, de ses acteurs et ses stratégies. Bien que cette phase ne soit pas prévue pour durer, dans les situations chroniques et lors des catastrophes ayant entraîné des dégâts particulièrement importants, l'évaluation doit également estimer les besoins à court terme, tout au moins au titre de la préparation aux situations d'urgence. Les comprendront l'amélioration des services de promotion de la santé et de la sécurité nutritionnelle ainsi que le renforcement des moyens de subsistance, qui alimenteront la stratégie de relèvement. Les données et les informations collectées doivent être classées puis utilisées en fonction de la nature des objectifs concernés (court ou long terme, ou les deux).

Si certains considèrent le relèvement comme un processus linéaire, l'approche axée sur la dichotomie entre court, moyen et long termes n'est pas nécessairement la meilleure. L'approche qui consiste à traiter simultanément l'urgence et le relèvement en promouvant les stratégies durables et la résilience dès le départ fait l'objet de nombreux débats. Le recours à ces trois horizons temporels pourrait ne pas convenir à tous les contextes, en fonction de la gravité de la catastrophe, de la chronicité de la situation d'urgence et des capacités institutionnelles en place.

CALCUL DES COÛTS

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES COÛTS DES ACTIVITÉS DE RESTAURATION ET DE RECONSTRUCTION « EN MIEUX »

Les coûts de la reconstruction et de l'amélioration doivent être proportionnels à ceux des besoins en matière de relèvement et de reconstruction et au type de catastrophe. Ainsi, une sécheresse qui évolue lentement se matérialise par des besoins de reconstruction très faibles, mais nécessite des investissements plus élevés pour renforcer la résilience du secteur WASH. S'il est certes plus judicieux de soumettre au gouvernement et aux partenaires internationaux du développement un devis qui soit en cohérence avec l'enveloppe financière promise, il convient initialement de calculer les coûts réels de ces interventions, tels que présentés dans l'évaluation PDNA. Cela contribuera à l'élaboration d'une stratégie efficace de réduction et de gestion des risques et de renforcement du secteur. Les informations obtenues seront utiles pour définir les priorités stratégiques, compte tenu des possibles contraintes budgétaires ultérieures. Par ailleurs, la difficulté de convaincre certains donateurs de la nécessité d'une approche axée sur les impacts potentiels des catastrophes futures, plutôt que sur ceux de la catastrophe qui vient de se dérouler, est un frein majeur à la promotion de la révision et de l'amélioration des stratégies, de la gouvernance et du fonctionnement du secteur, en vue de renforcer sa résilience.

Jusqu'à présent, la plupart des fonds d'intervention post-catastrophe étaient affectés à la reconstruction matérielle et à la compensation des pertes. La prise en compte du relèvement humain et des nouvelles stratégies de réduction/gestion des risques et de renforcement de la résilience du secteur WASH (et des autres secteurs) nécessite cependant que des fonds soit affectés aux activités politiques et réglementaires, au renforcement des capacités, ainsi qu'à la participation et à l'adaptation des populations face aux phénomènes extrêmes et aux catastrophes.

Enfin, il convient de noter que l'aspect financier n'est pas toujours le facteur le plus contraignant. En raison des insuffisances de leurs structures institutionnelles et financières, certains pays ne sont tout simplement pas en mesure de gérer et des sommes importantes et d'utiliser les fonds. Si cette incapacité résulte parfois de la lourdeur des procédures administratives et bureaucratiques, elle est également souvent liée à des insuffisances inhérentes au secteur, notamment dans le domaine des ressources humaines, qui nuisent à son fonctionnement efficace. Il convient toutefois de souligner que l'évaluation des besoins post-catastrophe, si elle a été bien conduite, renseigne sur la capacité du pays à absorber et utiliser des fonds (pour la création et la mise en œuvre de programmes) avant d'aborder le calcul des coûts (y compris au cours de l'évaluation des données de référence). De plus, les informations relatives à la capacité d'absorption de nombreux pays sont déjà disponibles¹⁷ auprès d'institutions financières, telles que la Banque mondiale.

Pour que la mise en œuvre du relèvement s'effectue conformément au programme, l'évaluation des coûts doit être aussi réaliste que possible. À cette fin, l'examen et la révision des points suivants sont nécessaires:

- L'évaluation des coûts doit être basée sur le coût unitaire actualisé de réparation et de reconstruction (c.-à-d. en tenant compte du délai de reconstruction et de l'inflation)
- Elle doit en outre comprendre:
 - Les coûts d'intervention (frais de gestion et de fonctionnement);
 - Les coûts de la reconstruction d'installations résilientes face aux catastrophes, parfois sur un autre site;
 - Les coûts de suivi et d'évaluation des nouvelles installations.

MODÈLE DE PRÉSENTATION DES COÛTS DES BESOINS DE RELÈVEMENT À COURT, MOYEN ET LONG TERME

INFRASTRUCTURES, PRESTATION DES SERVICES ET ACCÈS AUX SERVICES

Restauration

- Court terme: systèmes de distribution d'urgence, tels que les camions-citernes, les canalisations de surface et les dispositifs de traitement de l'eau portables, modulaires et familiaux; pompes manuelles, puits et forages peu profonds; latrines portables et petits moyens de transport (p. ex., charrettes) pour le transport des déchets solides.
- Moyen terme: matériaux utilisés pour le traitement de l'eau et des déchets, camions-citernes pour la vidange des latrines et le nettoyage des déchets solides sur les sites d'évacuation temporaires.
- Long terme: réparation et reconstruction des infrastructures initiales.

Amélioration

- Court terme: mise en place de services temporaires selon la configuration future des installations améliorées; réorganisation de la population sur place ou déplacement vers un nouveau site.
- Moyen terme: matériaux utilisés pour le traitement de l'eau et des déchets, camions-citernes pour la vidange des latrines et le nettoyage des déchets solides sur les sites d'évacuation temporaires.
- Long terme: conception et construction d'infrastructures améliorées à l'aide de technologies plus avancées (p. ex., systèmes de traitement, compteurs, valves, pompes) et de matériaux à l'épreuve des catastrophes.

¹⁷ Les rapports sur la situation des pays (Country Status Overview) réalisés par la Banque mondiale en collaboration avec le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) et l'Union africaine sont particulièrement intéressants pour l'étude de nombreux pays africains.

GOUVERNANCE

Restauration

- Court terme: garantir la disponibilité de l'ensemble des installations administratives et des dispositifs de soutien, notamment la gestion de la distribution, un service minimum de collecte des données et le fonctionnement d'un laboratoire.
- Moyen terme: contrôler la qualité des services temporaires, le respect des réglementations et des consignes, examiner les données et informations existantes afin d'évaluer les pertes ou les destructions associées.
- Long terme: mise en place des composantes administratives et institutionnelles, renforcement des capacités en vue de la reprise des services initiaux.

Amélioration (BBB)

- Court terme: mise en place de services administratifs et institutionnels temporaires et élaboration de la nouvelle configuration des services administratifs et de gestion conformément aux besoins futurs. Évaluation des lacunes des systèmes et des processus existants.
- Moyen terme: élaboration des nouvelles stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe; amorce du dialogue avec les institutions sur les ajustements politiques et réglementaires.
- Long terme: mise en œuvre des nouvelles stratégies, politiques et réglementations en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe.

RISQUES

Gestion/atténuation

- Court terme: effectuer le suivi des interventions d'urgence et mettre en place de nouvelles mesures d'atténuation et de prise en charge des risques.
- Moyen terme: s.o.
- Long terme: renforcer les stratégies de gestion des risques dans l'éventualité d'une augmentation de l'ampleur des crises.

Amélioration (BBB) et réduction des risques de catastrophe

- Court terme: mener une analyse des risques et évaluer les stratégies en place de réduction et de gestion des risques de catastrophe.
- Moyen terme: élargir l'éventail des risques pris en compte par les nouvelles stratégies; adapter celles-ci à leur ampleur et leur nature.
- Long terme: élargir le champ d'application des stratégies pour intégrer les actions d'amélioration décrites plus haut et impliquer un plus grand nombre de parties prenantes.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELÈVEMENT

MODALITÉS DES PARTENARIATS, DE LA COORDINATION ET DE LA GESTION EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELÈVEMENT

Les partenariats et la coordination doivent comprendre les acteurs et partenaires principaux qui ont collaboré avec l'équipe d'évaluation, en particulier les membres des institutions étatiques et des principaux ministères d'exécution en charge du secteur concerné; il convient également d'inclure les relations avec les bénéficiaires par l'intermédiaire des organisations de

la société civile ou des plateformes d'échange. La création de ce type de plateforme peut s'avérer nécessaire pour faciliter la mise en œuvre du plan de relèvement selon une approche plus participative. Les arrangements visés peuvent comprendre:

- Les partenariats internes au groupe thématique WASH et les arrangements intrasectoriels convenus entre plusieurs groupes;
- Les modalités portant sur la coordination avec le gouvernement, la société civile et le secteur privé;
- Les arrangements intragouvernementaux portant sur la gestion du relèvement des repères culturels;
- Les arrangements interorganisations (p. ex., unité de coordination ou arrangement similaire, mise en place d'installations et de services d'appui, tels que les bureaux, les ressources humaines, etc.).

OUTILS DE SUIVI

Le suivi postérieur aux activités de reconstruction vise à évaluer la réussite des projets selon deux axes:

- (i) Le respect des critères et des directives et la mesure de la réalisation des objectifs spécifiques
- (ii) La mesure de la performance d'un projet à long terme. Il est important que l'évaluation finale et postérieure au projet utilise des outils de suivi, en s'appuyant notamment sur les éléments suivants:
 - Des dispositions relatives au suivi dès le début de projet (avant la reconstruction), lesquelles doivent être basées sur les conditions de référence afin de pouvoir mesurer l'amélioration obtenue; le ou les lieux des opérations de suivi.
 - Une attention particulière portée aux composantes les plus sensibles, faibles et vulnérables du projet; le suivi précoce des composantes à haut risque, en renseignant leur situation avant et après la construction.
 - L'identification et le choix d'une méthodologie de suivi de la réalisation des objectifs.
 - La définition des paramètres de suivi, de la fréquence d'échantillonnage, des lieux d'échantillonnage et des procédures d'analyse. La documentation relative aux constructions (taille, longueur, pente, etc.) doit également faire partie de la stratégie de suivi.

L'efficacité du suivi consécutif à la construction repose sur la méthodologie de collecte et la qualité des données. Se référer à l'annexe II: « Liste des méthodes de collecte des données » pour l'élaboration d'un plan de collecte de données.

Les parties prenantes susceptibles de participer au suivi et à l'évaluation post-construction comprennent (liste non exhaustive):

- Les donateurs qui ont participé au projet dans le cadre du relèvement, tels que la Banque mondiale, les institutions étatiques nationales et fédérales, les collectivités territoriales;
- Les communautés bénéficiaires et les groupes visés;
- Des ONG;
- Des membres de la société civile;
- Des médias.

MÉCANISMES DE COORDINATION ET LIENS AVEC L'AIDE HUMANITAIRE ET L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le gouvernement du pays d'accueil et les autorités compétentes sont chargés de coordonner la mise en œuvre du programme de relèvement. Dans le cas du secteur WASH, les autorités compétentes sont les partenaires déjà identifiés lors de l'élaboration du plan de relèvement. Il peut s'agir d'un service ou d'une personne identifié(e) dès le début du processus



d'évaluation, au moment de la constitution de l'équipe. Dans l'idéal, il s'agira d'un collaborateur ou d'un service de l'un des ministères d'exécution chargés de l'évaluation WASH ainsi que du programme de relèvement, à condition qu'il soit également reconnu par l'autorité centrale qui coordonne l'ensemble du plan. Les relations avec les acteurs humanitaires établies lors de l'évaluation des données de référence peuvent se poursuivre lors de la phase de relèvement si ces acteurs (organismes, ONG et autres) sont toujours présents. Ces liens sont intéressants car ils permettent de tirer avantage de la continuité des interventions d'urgence et post-catastrophe ainsi que de la mémoire institutionnelle associée. La création de liens avec des agences d'aide et de développement possédant une expertise et, dans certains cas, activement impliquées dans la mise en œuvre d'une partie du relèvement pour le compte des autorités, facilitera la mise en œuvre du relèvement.

MÉCANISMES DE MOBILISATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

À défaut de sources directes de financement ou de mécanismes régionaux ou internationaux permettant de garantir l'affectation des fonds, les partenaires du développement risquent de ne pas prêter une attention suffisante aux activités de relèvement qui sortent du cadre des plans nationaux de développement et aux effets de la crise. La présente liste, plus succincte, cible la reconstruction plutôt que le relèvement, ce qui peut affecter la mise en œuvre et l'efficacité des stratégies de RRC, notamment les travaux d'amélioration (reconstruction « en mieux »). Bien que les ressources disponibles puissent limiter les interventions, l'évaluation doit systématiquement s'attacher à dresser la liste de l'ensemble des activités nécessaires à l'élaboration d'un plan et d'une stratégie de relèvement exhaustifs.

DIFFICULTÉS: HYPOTHÈSES ET CONTRAINTES PRINCIPALES

DIFFICULTÉS

Les difficultés suivantes peuvent surgir au cours de la phase de mise en œuvre:

- Financements axés sur le matériel et les infrastructures au détriment de la consolidation des institutions, du renforcement des capacités et de l'appui aux secteurs sociaux tels que la culture et l'éducation.
- Désintérêt des autorités gouvernementales pour les catastrophes moins importantes se traduisant par l'absence d'intervention ou de stratégie de réduction ou de gestion des risques de catastrophe.

HYPOTHÈSES ET CONTRAINTES PRINCIPALES

Cette rubrique s'intéresse aux hypothèses principales qu'il convient de formuler pour assurer la réussite du processus de relèvement; y sont également décrits les contraintes majeures qui risquent de se présenter et les moyens de les surmonter.

Il est possible de formuler les hypothèses suivantes:

- Un processus de relèvement ouvert et participatif est en place, qui inclut les principales parties prenantes.
- Tous les secteurs concernés sont présents et participent à l'évaluation dès son début.

- Aucune nouvelle catastrophe ne va toucher le pays.
- Un plan d'action sera élaboré à partir du cadre de relèvement.

LES CONTRAINTES ÉVENTUELLES SONT LES SUIVANTES:

- Ressources financières et matérielles limitées
- Ressources humaines et expertise technique insuffisantes pour permettre la mise en œuvre du relèvement dans les délais impartis

L'obtention d'un appui financier et technique auprès des donateurs internationaux et des partenaires peut permettre de surmonter ces contraintes, de même que la mise en place de formations destinées aux fonctionnaires ainsi qu'aux agents et bénévoles communautaires. Cette dernière solution est bien sûr d'autant plus efficace que les problèmes liés à la gouvernance et aux capacités institutionnelles ont été pris en compte dans l'évaluation des différents secteurs.

RÉFÉRENCES

- Aquaconsult Ltd, 2008, Evaluation of Disaster Risk Reduction, Mainstreaming in Directorate-General for Humanitarian Aid's (DG ECHO) Humanitarian Actions, <http://www.aguaconsult.co.uk/>
- Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD, 2010, Workshop Report, PDNA Lessons Learned and Capacity Development Workshop: UNDP Perspectives, New York.
- CWGER, 2008, Note d'orientation du groupe de travail thématique du Comité permanent interorganisations sur le relèvement accéléré.
- Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR), Banque mondiale, 2010, Évaluation des dommages, des pertes et des besoins: notes d'orientation, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C.
- FICR, 2000, Module d'évaluation des besoins en situation d'urgence, Programme de formation à la préparation aux catastrophes (en anglais), Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève.
- Global WASH Learning Project, 2009, Implementation of the WASH Cluster Approach: Good Practice and Lessons Learned.
- Groupe thématique WASH au niveau mondial, 2009, WASH Cluster Coordination Handbook.
- Groupe thématique WASH au niveau mondial, 2011, Disaster Risk Reduction and Water, Sanitation and Hygiene – Comprehensive Guidance.
- Groupe thématique WASH, 2008, formulaire d'évaluation des capacités des infrastructures.
- Groupes thématiques WASH, Santé et Nutrition du Comité permanent interorganisations, 2007, Initial Rapid Assessment - Guidance Notes for Country Level, Genève.
- Manuel Sphère, Chapitre 2: Standards minimums sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène.
- Médecins Sans Frontières, 2010, Public Health Engineering in Precarious Situations (projet), Genève.
- Mitchel T., 2012, Options for including disaster resilience in post-2015 development goals, Note technique de l'ODI, Overseas Development Institute, Londres.
- NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), 2014, Post-construction Monitoring and Evaluation (PCM&E), Training Module 4, West African Network of Centres of Excellence on Water, Johannesburg, Afrique du Sud.
- OXFAM, 1999, Managing Water Supply and Sanitation in Emergencies, Londres.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2006, Core Questions on Drinking Water and Sanitation for Household Surveys, Genève.
- Union européenne, 2012, Water Project Toolkit: Water resources management for sustainable development.
- WEDC (Centre de l'eau, de l'ingénierie et du développement), 2002, Emergency Sanitation Assessment and Programme Design.

ANNEXE I: LISTES DE CONTRÔLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES SECTEURS

GROUPES THÉMATIQUES SANTÉ, NUTRITION ET WASH

La présente liste définit les rôles et les responsabilités des groupes thématiques Santé, Nutrition et WASH lors des interventions d'urgence, dans les domaines de chevauchement éventuel (WASH Cluster Coordination Handbook, 2009). Elle résulte d'un vaste processus consultatif mais peut faire l'objet de révisions selon la situation sur le terrain et les ressources disponibles.

Objectifs:

- Clarifier les rôles et les responsabilités dans les domaines de chevauchement éventuel entre les trois groupes, en particulier la prévention et le contrôle des maladies infectieuses.
- Améliorer la coordination et la collaboration entre les membres du personnel de terrain des groupes thématiques WASH, Santé et Nutrition au cours des opérations d'urgence.

Responsabilités:

- Le tableau ci-dessous permet de délimiter les fonctions de chaque groupe aux niveaux national et local. Les capacités et, par conséquent, les fonctions de ces trois groupes peuvent varier en fonction du contexte; il est essentiel de préciser le rôle de chacun dans chaque domaine.
- Au niveau mondial, les groupes thématiques ont convenu d'un cadre indicatif qui sera révisé et éventuellement mis à jour sur la base des informations fournies par les équipes présentes sur le terrain.

Il convient de noter que:

- **La notion de responsabilité implique de s'assurer que le travail a bien été fait (et pas nécessairement d'effectuer celui-ci).** Par exemple, le groupe Santé est responsable de la bonne gestion des déchets médicaux, mais les interventions d'appui et de mise en œuvre correspondantes incomberont à des prestataires extérieurs ;
- Des standards minimums sur le secteur WASH ont été définis au niveau mondial (Projet Sphère, Organisation mondiale de la Santé), mais il est possible d'en ajouter ou d'en privilégier d'autres en fonction du contexte (normes nationales, p. ex.) après concertation entre les acteurs des groupes thématiques/secteurs ;
- Chaque groupe collabore avec les autorités nationales afin de coordonner les interventions et prendre en compte les normes nationales, à condition qu'elles protègent et favorisent la santé publique.

Domaines De Chevauchement Potentiel	Activité Spécifique	Responsabilités		
		Santé	Wash	Nutrition
Évaluation	Réalisation des évaluations WASH	Dans les centres de santé	En dehors des établissements de santé Appui aux autres groupes selon les besoins	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide Appui à la réalisation de l'évaluation WASH dans les communautés touchées par la malnutrition
Suivi	Suivi et partage des informations relatives au groupe WASH avec les autres groupes thématiques	Situation et évolution des maladies (sur la base de données factuelles) dans les établissements de santé	Indicateurs WASH (plutôt axés sur l'opinion) en dehors des établissements de santé Appui aux autres groupes selon les besoins	Évolution des maladies liées à l'hygiène et à l'eau dans les centres de récupération nutritionnelle, dans le cadre des programmes d'alimentation liquide et dans les communautés exposées à la malnutrition (sur la base des enquêtes nutritionnelles)
Gestion de l'information	Mise au point et suivi du système de gestion de l'information	Regroupement, analyse et diffusion des données d'observation sanitaires Partage des informations avec les autres groupes	Regroupement, analyse et diffusion des informations relatives au secteur WASH Partage des informations avec les autres groupes	Regroupement, analyse et diffusion des données d'observation nutritionnelles Partage des informations avec les autres groupes
Standards WASH	Diffusion, promotion et suivi de l'application des standards	Dans les établissements de santé	En dehors des établissements de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle, dans le cadre des programmes d'alimentation liquide et par l'intermédiaire des agents communautaires qui participent à la prise en charge de la malnutrition
	Choix des indicateurs	Dans les centres de santé	Coordination du choix des indicateurs en dehors des centres de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Qualité de l'eau	Étude des capacités du pays en matière de contrôle sanitaire de la qualité de l'eau ainsi que des installations correspondantes		Responsabilité intégrale	

Domaines De Chevauchement Potentiel	Activité Spécifique	Responsabilités		
		Santé	Wash	Nutrition
	Garantir le traitement de l'eau et procéder aux tests d'efficacité	Dans les établissements de santé	En dehors des centres de santé Appui aux autres groupes selon les besoins (y compris organisation de formations, distribution de supports de communication)	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide Appui au secteur WASH dans les communautés touchées par la malnutrition
	Réalisation du suivi	Dans les centres de santé	En dehors des établissements de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Quantité d'eau	Garantir un approvisionnement suffisant	Dans les centres de santé	En dehors des établissements de santé Appui aux autres groupes selon les besoins	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide Plaidoyer en faveur des communautés selon les besoins
Installations d'eau	Améliorer l'accès	Dans les établissements de santé	Centres de soins externes	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide Plaidoyer en faveur des communautés selon les besoins
Hygiène	Promouvoir et améliorer l'hygiène	Dans les établissements de santé	Responsabilité intégrale (i) de l'harmonisation et de la coordination des messages entre les groupes thématiques et (ii) de la gestion des centres de soins externes	Dans les centres de récupération nutritionnelle, dans le cadre des programmes d'alimentation complémentaire et par l'intermédiaire des agents communautaires qui participent à la prise en charge de la malnutrition
Agents de proximité chargés de la promotion de l'hygiène (y compris les agents de santé communautaires)	Élaboration d'une stratégie de promotion de l'hygiène et rédaction du message	Participation à l'élaboration de la stratégie	Harmonisation des messages entre les groupes thématiques	Participation à l'élaboration de la stratégie, le cas échéant
	Statuer sur les conditions d'emploi des agents de proximité (p. ex., rémunéré ou bénévole)	Choix de la stratégie de communication avec le groupe WASH	Choix de la stratégie de communication avec le groupe Santé	Participation, le cas échéant

Domaines De Chevauchement Potentiel	Activité Spécifique	Responsabilités		
		Santé	Wash	Nutrition
Évacuation des excréments	Garantir l'accessibilité	Dans les établissements de santé	En dehors des établissements de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Drainage et eaux usées	Évacuation	Dans les centres de santé	En dehors des centres de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Salubrité de l'environnement	Veiller à la salubrité de l'environnement	Dans les centres de santé	En dehors des centres de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Flambées épidémiques	Mener des évaluations	Responsabilité intégrale de toutes les activités de coordination (avec la participation des autres groupes)	Participer à l'évaluation	Participer à la création de l'outil d'évaluation et à l'évaluation, en fonction du contexte
	Assurer la surveillance et le suivi		Appui ponctuel selon les besoins	Rendre compte de l'incidence dans la zone du programme et fournir un appui selon les besoins
	Lutter contre les flambées épidémiques		Pleine participation au plan d'intervention visant les maladies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène	Appuyer la diffusion de la stratégie de communication dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
	Communication			
Lutte anti-vectorielle	Identification des vecteurs et coordination de la lutte anti-vectorielle	Responsabilité intégrale	Appui selon les besoins	Appui selon les besoins
	Mise en œuvre de la lutte anti-vectorielle, notamment fourniture de matériel (moustiquaires, insecticides)	Dans les centres de santé	En charge de l'ensemble de la population en dehors des centres de santé	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Gestion des déchets	Entretien, construction et rénovation des installations	Dans les centres de santé	En dehors des centres de santé Appui aux autres groupes selon les besoins	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide
Infrastructures WASH	Identification des besoins prioritaires de rénovation et de construction d'installations Mise en œuvre des projets	Dans les centres de santé	En dehors des centres de santé Appui aux autres groupes selon les besoins	Dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le cadre des programmes d'alimentation liquide

Domaines De Chevauchement Potentiel	Activité Spécifique	Responsabilités		
		Santé	Wash	Nutrition
Stocks de matériel WASH	Collecte des informations relatives aux stocks et circulation des données entre les groupes	Matériel utilisé dans les centres de santé et sels de réhydratation orale (SRO) Appuyer le secteur WASH selon les besoins, notamment pour la distribution de moustiquaires	Matériel utilisé par la population (moustiquaires, produits de traitement de l'eau comme le chlore, matériel de contrôle sanitaire de la qualité de l'eau, savon)	Produits liés à la nutrition, notamment matériel d'anthropométrie, produits alimentaires adaptés, suppléments en micronutriments, etc., utilisés pour l'évaluation et la gestion de la malnutrition

EXEMPLES DE RÔLES ET DE RESPONSABILITÉS

GROUPES WASH ET ÉDUCATION (WASH-ED)

Le tableau suivant définit les rôles et les responsabilités des groupes thématiques WASH et Éducation lors des interventions d'urgence en vue d'optimiser la coordination et les interventions et d'éviter tout chevauchement. Cette liste résulte d'un vaste processus consultatif mais peut faire l'objet de révisions selon la situation sur le terrain et les ressources disponibles.

Contexte

Domaines d'intervention WASH

- Promotion de l'hygiène
- Approvisionnement en eau
- Évacuation des excréments
- Lutte anti-vectorielle
- Gestion des déchets solides
- Drainage et eaux usées

Domaines d'intervention Éducation

- Établissements scolaires permanents, p. ex. écoles
- Établissements scolaires temporaires, p. ex. lieux d'apprentissage temporaires, espaces amis des enfants
- Qualité de l'apprentissage
- Élaboration d'un programme scolaire

Objectifs:

- Clarifier les rôles et les responsabilités des deux groupes dans leurs domaines d'intervention communs en vue d'optimiser l'efficacité des interventions.
- Améliorer la coordination et la collaboration entre les membres des groupes au cours des opérations d'urgence.

Responsabilité:

- Le tableau ci-dessous permet de délimiter les fonctions et les domaines d'intervention respectifs de chaque groupe aux niveaux national et local.
- Au niveau mondial, les groupes thématiques ont convenu de ce cadre indicatif qui sera révisé et éventuellement mis à jour sur la base des informations fournies par les équipes présentes sur le terrain. Les coordonnateurs au niveau mondial sont Jean McCluskey (jmcluskey@unicef.org) (WASH), Roger Wright (rwright@unicef.org) (Éducation) et Susan Nicolai (susan@savethechildren.ch) (Éducation)

Il convient de noter que:

- **La notion de responsabilité implique de vérifier que le travail a bien été fait (et pas nécessairement d'effectuer celui-ci).** À titre d'exemple, le groupe thématique Éducation est chargé d'identifier les besoins, de mettre en place les interventions correspondantes et de vérifier que celles-ci ont bien été mises en œuvre pour répondre aux besoins. En revanche, les tâches correspondantes peuvent être déléguées à une ONG locale, à un prestataire ou au groupe WASH par le biais d'un mandataire. Cette répartition garantit la prise en compte de tous les besoins et l'efficacité des interventions.
- Des standards minimums sur les groupes WASH et Éducation ont été définis au niveau mondial (Projet Sphère et normes minimales de l'INEE), mais il est possible d'en ajouter ou d'en privilégier d'autres en fonction du contexte (normes nationales, p. ex.) après concertation entre les acteurs des groupes thématiques/secteurs. De la même manière, les équipes peuvent convenir d'indicateurs spécifiques au niveau local.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe collabore avec les autorités nationales et prend en compte les normes nationales, à condition qu'elles protègent et favorisent la santé publique. Le cas échéant, les groupes thématiques compétents peuvent recommander des modifications pertinentes. Dans la mesure du possible, ils doivent être dirigés par les gouvernements nationaux.
- Toutes les actions menées doivent satisfaire aux principes de consultation, de participation et de non-discrimination. En particulier, les populations sinistrées doivent participer activement à la conception et à la mise en œuvre des interventions d'urgence en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène et d'éducation.
- Dans les phases d'urgence comme dans les phases de reconstruction/réhabilitation/relèvement, il convient de vérifier que tous les systèmes d'eau et d'assainissement et tous les établissements scolaires sont (i) adaptés à la culture locale et à l'ensemble de leurs utilisateurs (p. ex., enfants et personnes handicapées), (ii) sûrs (site sécurisé, bien éclairé la nuit, etc.) et (iii) équipés de sanitaires non mixtes pour les élèves ainsi que pour le personnel.
- Les avis et retours d'expérience issus du contexte local sont bienvenus et serviront de base aux révisions ultérieures du tableau.

Synergies potentielles	Activité spécifique	Responsabilités	
		Éducation	WASH
Normes			
Standards WASH-ED	Veiller à ce que les standards et les indicateurs WASH-ED fassent l'objet d'un consensus	Pour les établissements scolaires, veiller à la conformité avec les normes nationales du ministère de l'Éducation et les normes internationales (en particulier de l'INEE)	Pour les autres établissements, identifier et respecter les normes nationales/internationales applicables selon le contexte
	Garantir la diffusion et la promotion des normes	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
	S'assurer que les prestataires de services respectent les normes définies et veiller à suivre leurs performances	Pour les établissements scolaires, veiller à la conformité avec les normes nationales du ministère de l'Éducation et les normes internationales	Pour les autres établissements, identifier et respecter les normes nationales/internationales applicables selon le contexte

Synergies potentielles	Activité spécifique	Responsabilités	
		Éducation	WASH
Promotion de l'hygiène			
Promotion de l'hygiène	S'assurer que les enseignants reçoivent une formation adaptée	Pour les établissements scolaires	Coordonner les activités de formation des enseignants selon les besoins
	S'assurer que les enseignants disposent de ressources suffisantes	Pour les établissements scolaires	Harmoniser et coordonner les messages entre les groupes thématiques et promouvoir l'hygiène en dehors des établissements scolaires, p. ex. en distribuant des supports de sensibilisation
	Effectuer un suivi des actions de promotion de l'hygiène et appuyer les écoles le cas échéant	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements Informé le groupe thématique Éducation de la prévalence des maladies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans la communauté
	Soutenir la promotion de l'hygiène par les écoles (renforcement des capacités, financements)	Chargé de l'identification des acteurs susceptibles d'appuyer la promotion de l'hygiène et de la mobilisation des ressources	Appuyer le groupe Éducation selon les besoins
Installations			
Évaluation des besoins	Veiller à réaliser une évaluation des besoins WASH (conformément aux normes applicables; se référer au point 1.2 plus haut)	Pour les établissements scolaires	Appuyer la conception et/ou la conduite des évaluations relatives aux groupes WASH et Éducation
Consultation communautaire/ Conception des installations	Vérifier que la conception des installations (i) répond aux besoins communautaires, (ii) est adaptée aux enfants, (iii) tient compte des questions de genre et de la séparation entre enseignants et élèves, (iv) engendre des coûts récurrents et des frais de fonctionnement et de maintenance raisonnables et (v) est durable	Pour les établissements scolaires (avec la participation technique du groupe WASH)	Pour les autres établissements Conseiller le groupe Éducation quant au choix des systèmes
Construction/réhabilitation	En collaboration avec le ministère de l'Éducation, engager et superviser un prestataire de services de qualité	Pour les établissements scolaires	Encourager la collaboration en matière de consultation et de conception afin de garantir l'utilité des installations pour tous les sous-groupes de population
	S'assurer qu'un dispositif de contrôle de la qualité a été mis en place	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements

Synergies potentielles	Activité spécifique	Responsabilités	
		Éducation	WASH
Maintenance	Vérifier que les installations sont correctement entretenues	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Utilisation	Vérifier que les installations sont bien utilisées	Pour les établissements scolaires	Appuyer le groupe Éducation selon les besoins
Eau			
Qualité de l'eau	Étudier les capacités du pays en matière de contrôle sanitaire de la qualité de l'eau et évaluer les installations correspondantes	Impliquer les établissements scolaires dans la démarche de contrôle	Coordination
	S'assurer que les capacités de contrôle sanitaire sont suffisantes	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
	S'assurer que les contrôles sanitaires de la qualité de l'eau sont réalisés	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements (y compris l'approvisionnement en eau, le stockage et la distribution de l'eau) Organiser des formations pour les autres groupes, selon les besoins
	Vérifier qu'un dispositif de suivi des contrôles sanitaires a été mis en place	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Quantité d'eau	S'assurer que l'eau est disponible en quantité suffisante	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Installations	Veiller à l'accessibilité des installations	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Traitement de l'eau	Fourniture de produits chimiques	Pour les établissements scolaires	Conseiller et appuyer le groupe Éducation, selon les besoins
Autres			
Évacuation des excréments	Vérifier que les installations sont adaptées et disponibles en nombre suffisant	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Drainage et eaux usées	Veiller à la bonne évacuation des eaux usées	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Gestion des déchets	S'assurer que les travaux de maintenance, de construction et de rénovation nécessaires ont été menés	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Amélioration des conditions sanitaires	Veiller à la salubrité de l'environnement (p. ex., éliminer les eaux stagnantes)	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements
Lutte anti-vectorielle	Veiller à la bonne mise en œuvre de la lutte anti-vectorielle	Pour les établissements scolaires	Pour les autres établissements

Synergies potentielles	Activité spécifique	Responsabilités	
		Éducation	WASH
Préparation aux situations d'urgence	Veiller à fournir l'appui nécessaire aux écoles pour former les enseignants et les élèves à la préparation aux situations d'urgence	Chef de file	Appuyer le groupe Éducation selon les besoins

ANNEXE II: LISTE DES MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

LISTE DES MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES POUR LES ÉVALUATIONS INITIALES

Nom	Description	Objectif	Supports/outils
Étude théorique, examen de la documentation et des rapports en vue de la collecte des données <i>secondaires</i>	<p>Regroupement, analyse et synthèse des informations pertinentes disponibles dans les supports suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Documents (p. ex., études, rapports du gouvernement, rapports sectoriels, rapports sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement). -Fiches de données sur la gestion sectorielle, cartes, photos, données de télédétection. -Livres/directives/manuels publiés par les autorités locales/nationales, par des professionnels ou par des sources externes (p. ex., examens sectoriels, rapports aux donateurs, plans de préparation aux situations d'urgence). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une meilleure connaissance de la situation avant la collecte et l'évaluation des données primaires sur le terrain (cette recherche peut commencer au siège ou au cours du trajet vers le site de l'évaluation) • Identifier les insuffisances des données secondaires et les données primaires prioritaires, si le temps et les ressources disponibles sont limités 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports (p. ex., comptes rendus de réunions, rapports de situation) • Politiques et réglementation sectorielles • Ouvrages, directives • Articles de presse
Entretien avec les principaux informateurs	<p>Entretien informel avec toute personne susceptible de fournir des informations détaillées compte tenu de son expertise ou de sa connaissance d'un thème particulier (chef de village, membre d'une autorité locale ou responsable de la prestation de services).</p> <p>Note: les femmes et les enfants sont souvent l'une des principales sources d'information en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un état des lieux en matière d'eau et d'assainissement • Recueillir des données et prendre des repères en vue d'un éventuel examen approfondi • Identifier les sujets à traiter/valider susceptibles d'alimenter la liste de contrôle (sous forme d'observations structurées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des thèmes à traiter (sur la base des listes de contrôle) • Questionnaire simple • Carnet et crayon
Cartographie et échantillonnage par zones	<p>Élaboration d'une carte du site étudié ou utilisation de cartes locales indiquant les sites ou les installations importantes pour la population touchée (notamment les sources, les espaces prévus pour la défécation, les installations de distribution, de traitement de l'eau et de gestion des déchets).</p> <p>L'échantillonnage par zones favorise une estimation juste de la taille de la population et des ménages, de la surface disponible par habitant et de la répartition géographique des populations touchées au regard des services et des installations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque les cartes de l'étude théorique présentent des insuffisances, il est possible de créer des cartes des zones étudiées aux fins d'orientation et de planification, selon l'échelle et le niveau de précision nécessaire. • L'estimation du nombre d'habitants vivant dans un lieu déterminé permet d'obtenir des données importantes telles que les besoins en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans une zone représentative. • Améliorer et compléter les listes de contrôle • Recueillir des données en vue d'un éventuel examen approfondi 	<ul style="list-style-type: none"> • Boussole/GPS • Mètre ruban, câble de mesure • Compteur manuel • Cahier à petits carreaux, crayons, règles graduées • Calculatrice • Appareil photo numérique

Visite préliminaire	<p>Visite informelle du ou des sites de collecte des données primaires afin de recueillir des données d'observation (non structurées) et échanger avec la population.</p> <p>Note: pour une efficacité optimale, il convient d'effectuer cette visite à l'aube ou à la nuit tombante, généralement réservées aux pratiques d'hygiène et à la collecte de l'eau, avant ou après l'activité économique de la journée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se familiariser avec les conditions d'accès à l'eau et avec les pratiques d'assainissement et d'hygiène locales • Étudier le comportement culturel et social des habitants dans leur quotidien • Améliorer et compléter les listes de contrôle • Recueillir des données et prendre des repères en vue d'un éventuel examen approfondi 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des thèmes à traiter (sur la base des listes de contrôle) • Carte (si disponible)/GPS • Questionnaire simple • Cahier à petits carreaux et crayon • Appareil photo numérique
Examen rapide	<p>Consigner rapidement les informations à partir d'une liste claire et très succincte au début de chaque visite (foyer, infrastructures, bureaux locaux, etc.). L'examen ne doit pas prendre plus de quelques minutes.</p> <p>Note: méthode rapide particulièrement utile en cas temps limité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la présence ou l'absence de certains comportements et pratiques d'hygiène et de santé clairement définis • Identifier les éventuels besoins techniques ou relatifs aux capacités des infrastructures, des prestataires de services et des services publics • Recueillir des données et prendre des repères en vue d'un éventuel examen approfondi 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de contrôle (basée sur les données/listes antérieures) • Questionnaire simple • Cahier à petits carreaux et crayon

MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES POUR LES ÉVALUATIONS APPROFONDIES

Nom	Description	Objectif	Supports/outils
Observations structurées	<ul style="list-style-type: none"> • Observations régulières visant à collecter des informations sur certains thèmes précis • Observations régulières structurées (p. ex., reporter sur la fiche d'observation chaque occurrence de l'action visée) • Cases à cocher (p. ex., cocher une case de la fiche de comptage chaque fois qu'une personne s'approvisionne en eau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les installations d'eau et d'assainissement • Recueillir des informations relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'aux pratiques correspondantes au sein et à proximité de ces installations, au domicile ou au travail, dans les centres de santé et dans les écoles (p. ex., fréquence du lavage des mains, âge et sexe des personnes en charge de la collecte de l'eau ou de la gestion des déchets) 	<ul style="list-style-type: none"> • -Liste de contrôle des observations (basée sur les données/listes antérieures) • Fiche de comptage et/ou cahier à petits carreaux • Crayon
Entretien directif	<p>Mener des entretiens sur des thématiques prédéfinies avec des questions fermées (p. ex., oui/non ou question à choix multiples)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des données essentiellement factuelles et quantitatives. La préparation du questionnaire en amont peut s'avérer délicate. Cela facilitera toutefois la collecte et l'interprétation des données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien écrit avec des questions fermées sur des thématiques prédéfinies (sur la base des données et des listes de contrôle antérieures) • Crayon, cahier

Entretien semi-directif	Interroger les personnes à l'aide d'un questionnaire comportant des questions ouvertes sur des thématiques prédéfinies (p. ex., la personne interrogée peut formuler sa propre réponse). <i>Note: il peut être utile de confier la prise de notes à un assistant.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir certaines thématiques générales ou plus spécifiques en posant des questions de façon informelle mais systématique • Identifier les pratiques idéales/acceptables en matière d'hygiène et de santé et en expliquer les raisons • Collecter des données qualitatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien écrit à l'aide de questions ouvertes sur des thématiques prédéfinies (sur la base des données et des listes de contrôle antérieures) • Carnet et crayon
Groupe de discussion	Débattre d'un sujet spécifique avec un petit groupe de personnes aux profils ou expériences similaires. <i>Note: deux personnes sont nécessaires dans ce type de discussion; un modérateur et une personne chargée de la prise de notes.</i>	Obtenir des informations sur: <ul style="list-style-type: none"> • Es différents points de vue/opinions sur le sujet abordé; • Les termes et expressions utilisés localement pour évoquer le sujet; • La signification de certains résultats d'enquêtes difficiles à expliquer (d'un point de vue statistique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Questions ouvertes écrites et/ou images pour introduire le sujet • Cahier et crayon (et/ou enregistreur vocal)

MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES PARTICIPATIVES POUR LES ÉVALUATIONS APPROFONDIES

Nom	Description	Objectif	Supports/outils
Cartographie communautaire	Les participants sont invités à réaliser une carte de leur communauté en y faisant figurer les lieux importants (p. ex., marché, centre de santé, écoles) ainsi que les caractéristiques qui présentent un intérêt pour les évaluateurs (p. ex., sources, latrines)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les installations d'eau et d'assainissement existantes et leur degré d'accessibilité au niveau communautaire • Recenser les dispositifs d'hygiène et d'assainissement présents dans les foyers, les centres de santé, les écoles ou autres services publics (p. ex., latrines) • Connaître l'opinion des membres de la communauté sur leur lieu de vie/de travail et décrire leurs priorités 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau noir et craie ou • Tableau à pieds, feuilles et marqueurs • Matériaux locaux, espace disponible ou table • Appareil photo numérique

<p>Activité des trois piles</p>	<p>Les participants discutent entre eux pour évaluer chaque pratique WASH présentée sur les photos selon qu'ils jugent celle-ci « bonne », « mauvaise » ou « ni bonne ni mauvaise », et expliquent leur choix.</p> <p>Lorsqu'un consensus a été trouvé, la photo est placée dans la pile « bonne », « mauvaise » ou « ni bonne ni mauvaise ». Les échanges entre les participants fournissent des informations essentielles aux enquêteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire tomber les barrières sociales et instaurer une communication favorable • Aborder des sujets sensibles/personnels (p. ex., utilisation des latrines) qui doivent être étudiés (connaissance/opinion des participants) • Sélection des pratiques d'hygiène améliorées en tenant compte de l'opinion et des besoins des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu de photos représentant des pratiques en lien avec l'eau et l'assainissement • Cartes « bonne », « mauvaise » et « ni bonne ni mauvaise » • Carnet et crayon
<p>Tableau de poche</p>	<p>À l'aide d'images, chaque participant indique (de manière anonyme) quelles sont ses pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les échanges ultérieurs entre les participants fourniront des informations essentielles aux enquêteurs sur le niveau réel des pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène et.</p> <p>Note: il convient de définir chaque photo et sa signification avant de soumettre une de ses caractéristiques au vote des participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les ressources/méthodes effectivement utilisées, le but recherché ou la population concernée (p. ex., étudier les pratiques de défécation des femmes ou des enfants, au domicile ou sur le marché). 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu de photos représentant des pratiques en lien avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement • Pancartes de vote • Tableau d'affichage des images • Carnet et crayon

ANNEXE III: TABLEAU D'ÉVALUATION DES DOMMAGES ET DES PERTES (COÛTS UNITAIRES)

Composantes des infrastructures WASH	Nbre d'unités	Partiellement détruite(s)	Coût de la réparation	Totalement détruite(s)	Coût de la reconstruction	Conséquences sur les flux (ou pertes)	Total des dommages et pertes
Eau et assainissement en région urbaine							
Ressources en eau (eau souterraine ou de surface)							
Réservoirs et châteaux d'eau							
Installations de traitement de l'eau							
Réseaux de distribution et points d'eau							
Matériel d'exploitation et de maintenance et transport							
Systèmes privés (puits, récupérateurs d'eau de pluie)							
Réseau de collecte des eaux usées							
Réseau d'égout							
Stations de traitement des eaux d'égout							
Fosses septiques/Champs d'épuration/Drains							
Latrines et fosses septiques privées							
...							
Sous-total							
Déchets solides en région urbaine							
Installations/conteneurs de collecte							
Équipements de transport des déchets							
Installations de gestion des déchets							
...							
Sous-total							
Eau et assainissement en région rurale							
Ressources en eau (eau souterraine ou de surface)							
Réservoirs et citernes							
Installations de traitement de l'eau							

Réseaux de distribution et points d'eau							
Pièces de rechange et matériel d'exploitation et de maintenance							
Systèmes privés (puits, récupérateurs d'eau de pluie)							
Puits creusés à la main							
Forages							
Pompes (manuelle, à moteur ou fonctionnant à l'énergie solaire)							
... ..							
Sous-total							
Déchets solides en région rurale							
Fosse communautaire							
Système de collecte des déchets (le cas échéant)							
Fosses individuelles							
Tonneaux d'incinération familiaux							
Tonneaux d'incinération individuels							
...							
Sous-total							
Total							

ANNEXE IV: NOTE D'ORIENTATION POUR LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES ÉVALUATION DU SECTEUR WASH

L'identification des parties prenantes potentielles est un prérequis à tout processus d'évaluation participative et de planification. La démarche d'identification et d'analyse des parties prenantes doit être effectuée au début du processus d'évaluation, puis répétée avec les membres des parties prenantes impliquées. Cette approche favorise la compréhension de l'exercice par les parties prenantes (et les membres de l'équipe) et évite l'exclusion de certaines d'entre elles au début du processus. Si certains membres des populations touchées ne seront peut-être pas en mesure de participer au processus d'évaluation ou au plan de relèvement, il convient toutefois d'inclure comme parties prenantes toutes les personnes et les populations clés touchées (de façon positive et négative) et, par conséquent, directement concernées par le relèvement. Les parties prenantes peuvent comprendre des membres de la population sinistrée, des autorités locales ainsi que des agences ou autres instances gouvernementales. Il existe de nombreuses méthodes de classification des parties prenantes, mais celles-ci sont généralement réparties selon trois catégories: « primaires », « secondaires » et « externes ».

Les parties prenantes primaires comprennent des membres des populations touchées et sont généralement les bénéficiaires directs ainsi que les utilisateurs finaux du relèvement (p. ex., populations urbaines/rurales, agriculteurs, membres des secteurs sociaux tels que les femmes, les enfants et les personnes âgées).

Les parties prenantes secondaires comprennent généralement des intermédiaires qui participent à la prestation des services et/ou épaulent les parties prenantes primaires, notamment des consultants et des experts, des membres des administrations et des agences locales, des organisations non gouvernementales (ONG), des prestataires de services ou des entreprises du secteur privé.

Les parties prenantes externes comprennent des décideurs (responsables politiques, fonctionnaires de haut niveau, administrations des districts, organismes gouvernementaux, etc.). Au cours du relèvement, l'influence des agences de développement peut justifier leur intégration au processus en tant que parties prenantes externes.

Le choix des parties prenantes parmi les nombreux acteurs primaires, secondaires et externes nécessite avant tout d' dresser la liste. L'identification des parties prenantes primaires (utilisateurs finaux et bénéficiaires du plan de relèvement) est relativement simple; en revanche, il est souvent difficile de les impliquer à ce titre, car elles ne disposent souvent pas des ressources ou des capacités suffisantes pour remplir ce rôle. En outre, il est important de veiller à la représentativité de cette catégorie, tant du point de vue du nombre d'acteurs que de la prise en compte des groupes marginalisés au sein des populations touchées.

Les parties prenantes secondaires et externes regroupent les acteurs qui constituent généralement le secteur WASH (voir points 2.2 et 3.3). Même si les interlocuteurs directs au sein du gouvernement national ont déjà été identifiés lors de l'intervention d'urgence, il est important de connaître les acteurs principaux du secteur, notamment dans les domaines de (i) l'élaboration des politiques sectorielles et de la réglementation au niveau nationale, (ii) de la mise en œuvre de la politique sectorielle dans les régions et les districts, (iii) de l'application de la réglementation par les autorités ou les instances réglementaires, et (iv) de l'administration et du contrôle de la prestation de services au niveau local. Des ONG locales ou internationales et des acteurs privés qui participent à la fourniture des biens, des équipements et des services du secteur WASH. Une liste succincte des parties prenantes potentielles est présentée ci-dessous:

- Membres du (des) ministère(s) d'exécution chargé(s) de la gestion des ressources en eau, des services d'eau, des services d'assainissement, de l'approvisionnement en eau dans les régions rurales et urbaines
- Membres des ministères d'exécution transversaux chargés des infrastructures (notamment Transports et Énergie) et des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Santé et de l'Éducation. Ces secteurs sont probablement impliqués dans la stratégie de relèvement du secteur WASH.

- Autorités des districts, des municipalités, des régions rurales et urbaines, y compris les commissions de l'eau
- Organismes ou organes de réglementation (le cas échéant)
- Autorités coutumières (le cas échéant)
- Acteurs du secteur privé qui participent à la fourniture des biens, des équipements et des services en lien avec l'eau et l'assainissement
- ONG et organisations de la société civile locales, en particulier celles qui représentent les groupes marginalisés
- Population touchée

L'équipe, puis les parties prenantes, doivent être au fait des responsabilités de chaque partie prenante. Si, comme l'évoque le titre de la présente section, le processus de consultation des parties prenantes est essentiel, il leur appartient également de s'impliquer en tant que partenaires. Les consultations ne doivent toutefois pas être assimilées à des partenariats; cette distinction doit être claire pour l'équipe afin d'éviter toute confusion ou déception des parties prenantes dont les attentes seraient trop élevées. Le processus d'évaluation définit clairement les responsabilités des autorités gouvernementales et décrit spécifiquement les conditions des partenariats à un plus haut niveau. Si les consultations sont également nécessaires aux niveaux inférieurs (évaluations sectorielles et bénéficiaires primaires), il convient toutefois de documenter leur caractère ponctuel ou régulier et de préciser dans quelle mesure les bénéficiaires primaires peuvent y participer. Ces éléments doivent être pris en compte par les autorités locales et nationales et être intégrés à l'évaluation multisectorielle. S'il s'avère que le processus officiel néglige la participation des parties prenantes, il convient d'en faire état dans l'analyse des données de référence des thèmes transversaux (gouvernance, etc.), qui peuvent avoir des incidences sur la stratégie de relèvement.

ANNEXE V: TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE RELÈVEMENT ET DE RECONSTRUCTION

INFRASTRUCTURES ET BIENS

Restaurer l'accessibilité des services d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets solides dans les régions urbaines et rurales (au niveau antérieur à la catastrophe) grâce à la réparation ou au remplacement des infrastructures essentielles. Cela comprend également le remplacement des ressources et des équipements de soutien tels que les moyens de transport, les pièces détachées et les produits chimiques perdus ou détruits. La reconstruction des principaux bâtiments administratifs peut nécessiter de collaborer avec d'autres secteurs. Il convient de noter que la restauration des infrastructures (au niveau antérieur à la catastrophe) doit être mise en œuvre en fonction des besoins de la population sinistrée et non de façon systématique, dans la mesure où ces besoins, et la population elle-même pourront avoir évolué.

Les besoins en matière d'amélioration des infrastructures (reconstruction « en mieux ») sont identifiés à partir de l'évaluation des besoins post-catastrophe, qui détaille les composantes dont la conception ou la technologie peuvent être améliorées (systèmes de pompage plus efficaces, réseaux de distribution plus faciles à entretenir [tuyaux, valves, joints] et matériaux de construction plus légers). Les systèmes de traitement de l'eau et des déchets, y compris les modèles de latrines privées ou les techniques de récupération de l'eau de pluie, peuvent également être optimisés. Les compteurs de nouvelle génération et leur installation plus proche des utilisateurs finaux peuvent contribuer à mieux ajuster la tarification des services.

RESTAURER LA PRESTATION ET L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Si la restauration de la prestation et de l'accessibilité des services fait partie des prérogatives des interventions d'urgence, elle ne vise pas toujours la stabilité économique et sociale. Sauf en cas de destruction totale des habitations, la reprise des services sera souhaitée à leur emplacement d'origine. La reconstruction ou le remplacement des infrastructures et des actifs physiques répondent en grande partie à cette demande. Toutefois, pour assurer la continuité de la prestation et de l'accessibilité des services d'eau et d'assainissement, les activités d'exploitation et de maintenance doivent reprendre le plus

rapidement possible. Il conviendra également de veiller à la reprise rapide des services administratifs et des autres services de soutien pouvant avoir été perturbés par la destruction des bureaux, des laboratoires et des voies d'accès. Cela peut nécessiter un appui financier initial de lancement (les coûts étant supérieurs aux coûts d'exploitation récurrents) ainsi que la collaboration avec d'autres secteurs, notamment ceux des infrastructures et des transports.

L'accessibilité des services doit constituer une priorité de l'amélioration des prestations. Elle comprend l'amélioration des technologies et des équipements voire l'implication plus large des parties prenantes dans le processus général de prestation et de gestion des services. La participation des acteurs du secteur privé peut être encouragée pour sous-traiter la prestation de services, y compris des services spécialisés d'appui aux activités d'exploitation et de maintenance. Les consommateurs et les bénéficiaires peuvent également participer à la réglementation des services en contribuant au contrôle qualité, ce qui renforce le sentiment d'appropriation et de responsabilité, favorise la réactivité des prestataires en cas de problème et contribue à l'amélioration générale des services.

